

Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Yield A

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Yield investit de façon largement diversifiée dans le monde entier, principalement dans des actions et des obligations, dans le but de générer un revenu continu complété par des gains en capital. Le fonds tient compte des critères de durabilité. Les titres durables sont plus fortement pondérés et les positions non durables sont évitées autant que possible.

- Fonds stratégique à gestion quasi indicielle d'après l'objectif de placement Raiffeisen «Revenu»
- Investit dans les fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds, Global Bonds (ex CHF, hedged), Swiss Equity et Global Equity (ex Switzerland)
- Pondération des catégories de placement stratégiques d'après la Politique de Placement Raiffeisen
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts A (distribution), catégorie de parts B (capitalisation)
- Convient aux investisseurs avec une disposition modérée à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

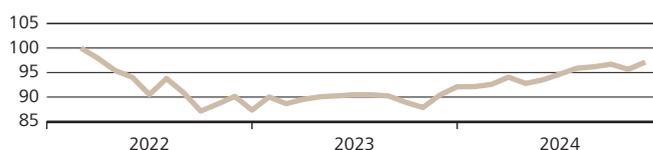
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	1.55	5.45	5.46	-12.66	n.a.	n.a.
Indice	1.68	6.27	6.04	-10.60	n.a.	n.a.

Indice de référence: 40% Swiss Bond Index AAA-BBB Total Return
35% ICE Global Developed Markets Large Cap Excluding CHF, Securitized & US Taxable Municipals CHF Hedged Custom Index
12.50% Swiss Performance Index
12.50% Morningstar Developed Markets ex-Switzerland
Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (distribution réinvestie)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

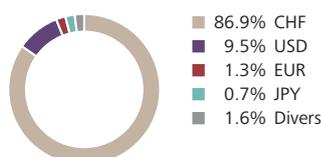
Volatilité*	3.56%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	1.70
Durée modifiée moyenne**	6.91
Rendement à l'échéance en CHF** ***	0.82

* annualisée sur 1 an

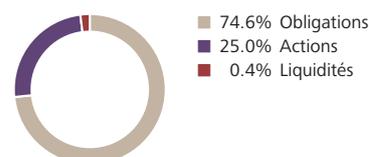
** concerne uniquement la part d'obligations

*** couverture de change prise en compte

Répartition par monnaie



Structure du portefeuille



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.63%
TER (au 30.09.2024)	0.73%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022

Dernière distribution (ex)	10.07.2024
Distribution	1.21
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	92.16
N° de val.	114 426 939
N° ISIN	CH1144269391

Positions principales des obligations

Switzerland-REG-S 1.500%	30.04.42	0.5%
Switzerland-REG-S 2.000%	25.06.64	0.5%
Switzerland-REG-S 4.000%	08.04.28	0.5%
Switzerland-REG-S 3.250%	27.06.27	0.4%
Switzerland-REG-S 4.000%	06.01.49	0.4%

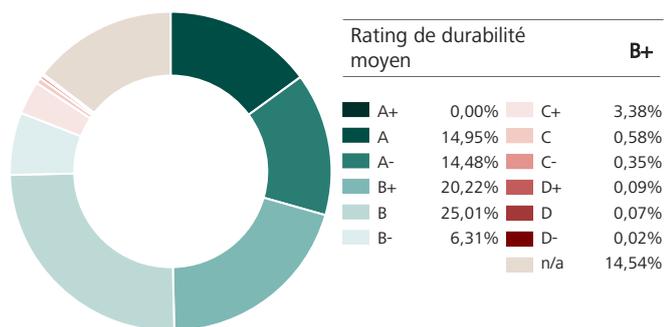
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	95.90
Plus haut 12 derniers mois	95.90
Plus bas 12 derniers mois	90.46
Fortune du fonds en mio.	58.66

Positions principales des actions

Nestle SA	1.5%
Novartis AG	1.5%
Roche Holding AG	1.4%
Zurich Insurance Group AG	0.7%
ABB Ltd	0.7%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Euronext NV	A	0,40%
Temenos Group AG	A	0,31%
Switzerland	A	6,66%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,02%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,07%
Goldman Sachs Group	D+	0,02%

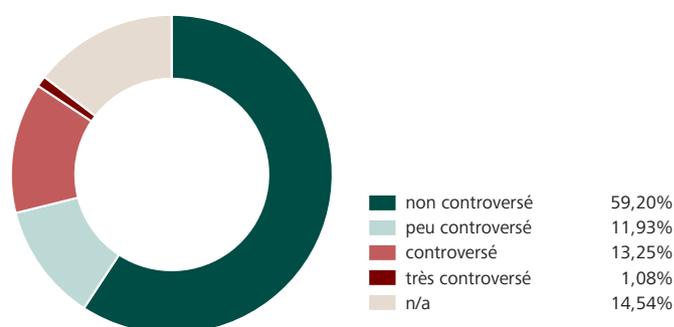
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	5'514,73
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	968,54
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	294,75
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	4'251,44
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	94,01
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	715,36

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 41,93%
Degré de couverture de l'intensité: 55,22%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	0,34%
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,05%
Terna	2'950,23	0,02%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,04%
Bank of America	très controversé	0,02%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,02%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 61,08%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Gestion de fortune systématique: les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicielle.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura.
- Diversifié: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier. De plus, les prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2 sont respectées.
- Taillé sur mesure en fonction de vos besoins: vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.
- Avec ou sans distribution: versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs: le fonds investit dans des fonds cibles qui investissent à leur tour dans des obligations et des actions. La valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions et des obligations. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité d'un émetteur d'obligations détenues dans le portefeuille est dégradée ou s'il subit une incapacité de paiement ou encore si une action détenue dans le portefeuille perd de sa valeur, la valeur du fonds (valeur nette d'inventaire VNI) baissera.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification dans les fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LFin. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquérir, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Yield B

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Yield investit de façon largement diversifiée dans le monde entier, principalement dans des actions et des obligations, dans le but de générer un revenu continu complété par des gains en capital. Le fonds tient compte des critères de durabilité. Les titres durables sont plus fortement pondérés et les positions non durables sont évitées autant que possible.

- Fonds stratégique à gestion quasi indicielle d'après l'objectif de placement Raiffeisen «Revenu»
- Investit dans les fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds, Global Bonds (ex CHF, hedged), Swiss Equity et Global Equity (ex Switzerland)
- Pondération des catégories de placement stratégiques d'après la Politique de Placement Raiffeisen
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts A (distribution), catégorie de parts B (capitalisation)
- Convient aux investisseurs avec une disposition modérée à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

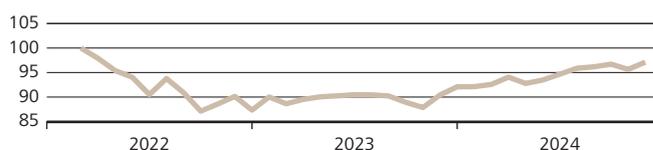
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	1.53	5.46	5.45	-12.66	n.a.	n.a.
Indice	1.68	6.27	6.04	-10.60	n.a.	n.a.

Indice de référence: 40% Swiss Bond Index AAA-BBB Total Return
35% ICE Global Developed Markets Large Cap Excluding CHF, Securitized & US Taxable Municipals CHF Hedged Custom Index
12.50% Swiss Performance Index
12.50% Morningstar Developed Markets ex-Switzerland
Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (B)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

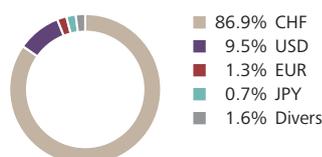
Volatilité*	3.56%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	1.70
Durée modifiée moyenne**	6.91
Rendement à l'échéance en CHF** ***	0.82

* annualisée sur 1 an

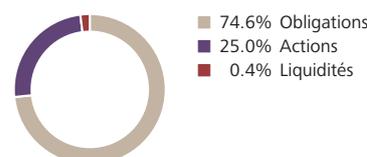
** concerne uniquement la part d'obligations

*** couverture de change prise en compte

Répartition par monnaie



Structure du portefeuille



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.63%
TER (au 30.09.2024)	0.72%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	92.16
N° de val.	114 426 940
N° ISIN	CH1144269409

Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	96.69
Plus haut 12 derniers mois	96.69
Plus bas 12 derniers mois	90.45
Fortune du fonds en mio.	58.66

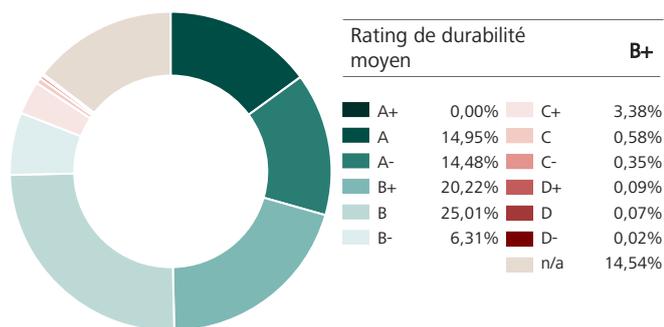
Positions principales des obligations

Switzerland-REG-S 1.500%	30.04.42	0.5%
Switzerland-REG-S 2.000%	25.06.64	0.5%
Switzerland-REG-S 4.000%	08.04.28	0.5%
Switzerland-REG-S 3.250%	27.06.27	0.4%
Switzerland-REG-S 4.000%	06.01.49	0.4%

Positions principales des actions

Nestle SA	1.5%
Novartis AG	1.5%
Roche Holding AG	1.4%
Zurich Insurance Group AG	0.7%
ABB Ltd	0.7%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Euronext NV	A	0,40%
Temenos Group AG	A	0,31%
Switzerland	A	6,66%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,02%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,07%
Goldman Sachs Group	D+	0,02%

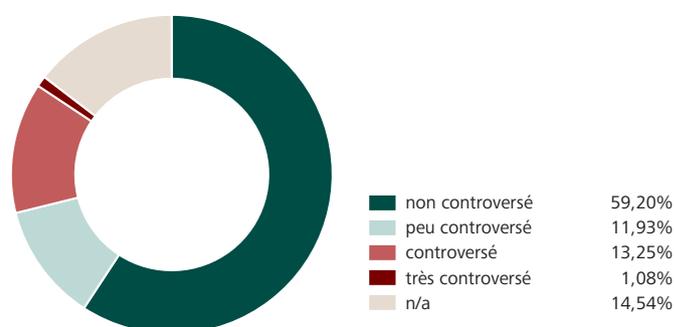
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	5'514,73
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	968,54
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	294,75
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	4'251,44
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	94,01
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	715,36

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 41,93%
Degré de couverture de l'intensité: 55,22%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	0,34%
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,05%
Terna	2'950,23	0,02%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,04%
Bank of America	très controversé	0,02%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,02%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 61,08%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Gestion de fortune systématique: les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicielle.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura.
- Diversifié: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier. De plus, les prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2 sont respectées.
- Taillé sur mesure en fonction de vos besoins: vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.
- Avec ou sans distribution: versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs: le fonds investit dans des fonds cibles qui investissent à leur tour dans des obligations et des actions. La valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions et des obligations. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité d'un émetteur d'obligations détenues dans le portefeuille est dégradée ou s'il subit une incapacité de paiement ou encore si une action détenue dans le portefeuille perd de sa valeur, la valeur du fonds (valeur nette d'inventaire VNI) baissera.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification dans les fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Yield I

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Yield investit de façon largement diversifiée dans le monde entier, principalement dans des actions et des obligations, dans le but de générer un revenu continu complété par des gains en capital. Le fonds tient compte des critères de durabilité. Les titres durables sont plus fortement pondérés et les positions non durables sont évitées autant que possible.

- Fonds stratégique à gestion quasi indicielle d'après l'objectif de placement Raiffeisen «Revenu»
- Investit dans les fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds, Global Bonds (ex CHF, hedged), Swiss Equity et Global Equity (ex Switzerland)
- Pondération des catégories de placement stratégiques d'après la Politique de Placement Raiffeisen
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts I (distribution)
- Convient aux investisseurs avec une disposition modérée à prendre des risques
- Catégorie de parts I réservée aux investisseurs qualifiés

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

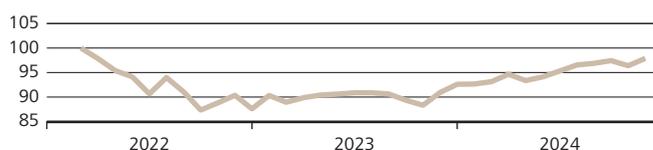
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	1.56	5.70	5.72	-12.40	n.a.	n.a.
Indice	1.68	6.27	6.04	-10.60	n.a.	n.a.

Indice de référence: 40% Swiss Bond Index AAA-BBB Total Return
35% ICE Global Developed Markets Large Cap Excluding CHF, Securitized & US Taxable Municipals CHF Hedged Custom Index
12.50% Swiss Performance Index
12.50% Morningstar Developed Markets ex-Switzerland
Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (distribution réinvestie)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

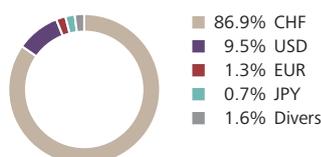
Volatilité*	3.56%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	1.70
Durée modifiée moyenne**	6.91
Rendement à l'échéance en CHF** ***	0.82

* annualisée sur 1 an

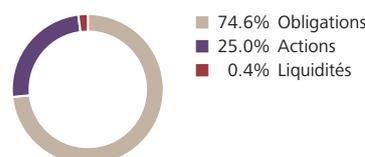
** concerne uniquement la part d'obligations

*** couverture de change prise en compte

Répartition par monnaie



Structure du portefeuille



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.38%
TER (au 30.09.2024)	0.47%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022

Dernière distribution (ex)	10.07.2024
Distribution	1.44
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	92.66
N° de val.	114 426 941
N° ISIN	CH1144269417

Positions principales des obligations

Switzerland-REG-S 1.500%	30.04.42	0.5%
Switzerland-REG-S 2.000%	25.06.64	0.5%
Switzerland-REG-S 4.000%	08.04.28	0.5%
Switzerland-REG-S 3.250%	27.06.27	0.4%
Switzerland-REG-S 4.000%	06.01.49	0.4%

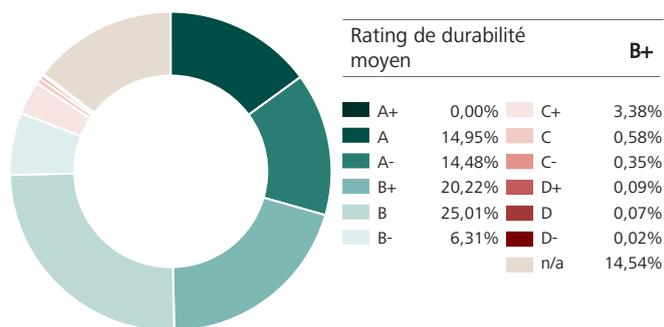
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	96.42
Plus haut 12 derniers mois	96.42
Plus bas 12 derniers mois	90.93
Fortune du fonds en mio.	58.66

Positions principales des actions

Nestle SA	1.5%
Novartis AG	1.5%
Roche Holding AG	1.4%
Zurich Insurance Group AG	0.7%
ABB Ltd	0.7%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Euronext NV	A	0,40%
Temenos Group AG	A	0,31%
Switzerland	A	6,66%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,02%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,07%
Goldman Sachs Group	D+	0,02%

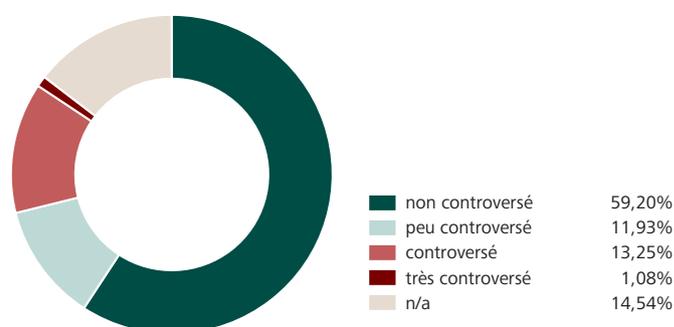
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	5'514,73
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	968,54
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	294,75
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	4'251,44
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	94,01
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	715,36

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 41,93%
Degré de couverture de l'intensité: 55,22%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	0,34%
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,05%
Terna	2'950,23	0,02%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,04%
Bank of America	très controversé	0,02%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,02%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 61,08%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Gestion de fortune systématique: les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicelle.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura.
- Diversifié: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier. De plus, les prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2 sont respectées.
- Taillé sur mesure en fonction de vos besoins: vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée

Risques

- Fluctuations de valeurs: le fonds investit dans des fonds cibles qui investissent à leur tour dans des obligations et des actions. La valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions et des obligations. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité d'un émetteur d'obligations détenues dans le portefeuille est dégradée ou s'il subit une incapacité de paiement ou encore si une action détenue dans le portefeuille perd de sa valeur, la valeur du fonds (valeur nette d'inventaire VNI) baissera.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification dans les fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Yield V

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Yield investit de façon largement diversifiée dans le monde entier, principalement dans des actions et des obligations, dans le but de générer un revenu continu complété par des gains en capital. Le fonds tient compte des critères de durabilité. Les titres durables sont plus fortement pondérés et les positions non durables sont évitées autant que possible.

- Fonds stratégique à gestion quasi indicielle d'après l'objectif de placement Raiffeisen «Revenu»
- Investit dans les fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds, Global Bonds (ex CHF, hedged), Swiss Equity et Global Equity (ex Switzerland)
- Pondération des catégories de placement stratégiques d'après la Politique de Placement Raiffeisen
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts V (capitalisation) réservée aux institutions de prévoyance ainsi qu'à la prévoyance et au libre passage liés à des titres
- Convient aux investisseurs avec une disposition modérée à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

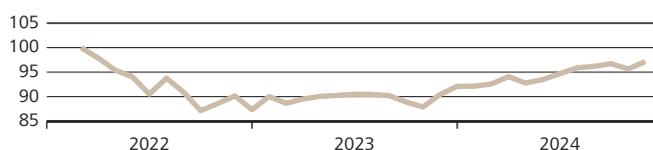
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	1.55	5.46	5.45	-12.66	n.a.	n.a.
Indice	1.68	6.27	6.04	-10.60	n.a.	n.a.

Indice de référence: 40% Swiss Bond Index AAA-BBB Total Return
35% ICE Global Developed Markets Large Cap Excluding CHF, Securitized & US Taxable Municipals CHF Hedged Custom Index
12.50% Swiss Performance Index
12.50% Morningstar Developed Markets ex-Switzerland
Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (V)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

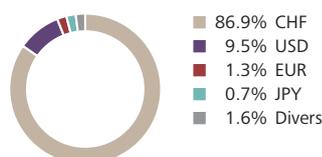
Volatilité*	3.56%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	1.70
Durée modifiée moyenne**	6.91
Rendement à l'échéance en CHF** ***	0.82

* annualisée sur 1 an

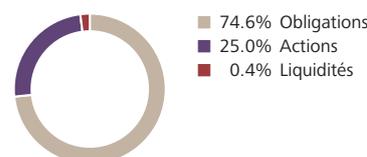
** concerne uniquement la part d'obligations

*** couverture de change prise en compte

Répartition par monnaie



Structure du portefeuille



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.63%
TER (au 30.09.2024)	0.72%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Clôture de l'exercice	31 mars
N° de val.	114 426 942
N° ISIN	CH1144269425

Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	97.13
Plus haut 12 derniers mois	97.13
Plus bas 12 derniers mois	90.45
Fortune du fonds en mio.	58.66

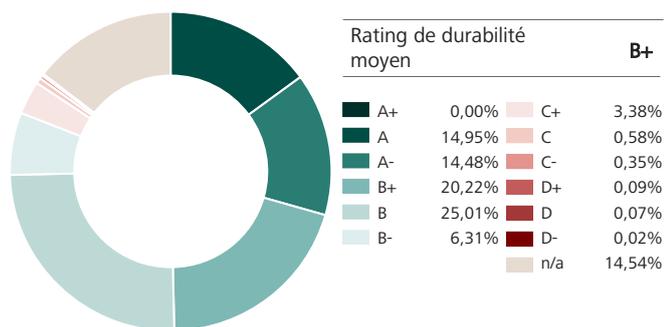
Positions principales des obligations

Switzerland-REG-S 1.500%	30.04.42	0.5%
Switzerland-REG-S 2.000%	25.06.64	0.5%
Switzerland-REG-S 4.000%	08.04.28	0.5%
Switzerland-REG-S 3.250%	27.06.27	0.4%
Switzerland-REG-S 4.000%	06.01.49	0.4%

Positions principales des actions

Nestle SA	1.5%
Novartis AG	1.5%
Roche Holding AG	1.4%
Zurich Insurance Group AG	0.7%
ABB Ltd	0.7%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Euronext NV	A	0,40%
Temenos Group AG	A	0,31%
Switzerland	A	6,66%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,02%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,07%
Goldman Sachs Group	D+	0,02%

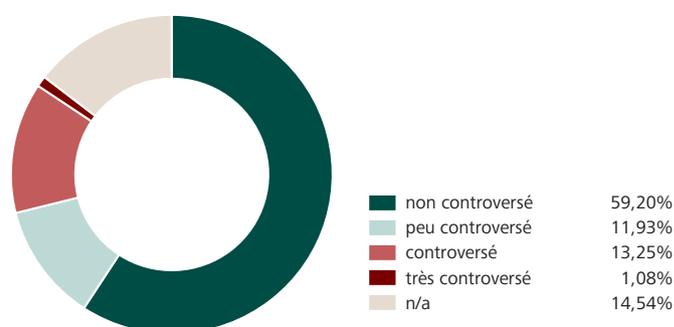
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	5'514,73
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	968,54
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	294,75
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	4'251,44
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	94,01
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	715,36

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 41,93%
Degré de couverture de l'intensité: 55,22%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	0,34%
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,05%
Terna	2'950,23	0,02%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,04%
Bank of America	très controversé	0,02%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,02%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 61,08%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Gestion de fortune systématique: les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicielle.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura.
- Diversifié: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier. De plus, les prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2 sont respectées.
- Taillé sur mesure en fonction de vos besoins: vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.
- Avantageux fiscalement, flexibles et durables: en règle générale, les bénéfices générés dans le patrimoine de prévoyance sont exonérés d'impôts. Le capital est imposé avec les autres capitaux de prévoyance lors du versement. Vous pouvez modifier l'objectif de placement choisi ou rapatrier des fonds de la prévoyance liée à des titres vers votre compte de prévoyance à tout moment. Lors de votre départ à la retraite, il vous suffira de transférer vos fonds du dépôt de prévoyance vers le dépôt libre, dans la même famille de fonds.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs: le fonds investit dans des fonds cibles qui investissent à leur tour dans des obligations et des actions. La valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions et des obligations. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité d'un émetteur d'obligations détenues dans le portefeuille est dégradée ou s'il subit une incapacité de paiement ou encore si une action détenue dans le portefeuille perd de sa valeur, la valeur du fonds (valeur nette d'inventaire VNI) baissera.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification dans les fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LFin. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Balanced A

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Balanced investit de façon largement diversifiée dans le monde entier, principalement dans des actions et des obligations, dans le but de générer un revenu continu complété par des gains en capital. Le fonds tient compte des critères de durabilité. Les titres durables sont plus fortement pondérés et les positions non durables sont évitées autant que possible.

- Fonds stratégique à gestion quasi indicielle d'après l'objectif de placement Raiffeisen «Equilibre»
- Investit dans les fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds, Global Bonds (ex CHF, hedged), Swiss Equity et Global Equity (ex Switzerland)
- Pondération des catégories de placement stratégiques d'après la Politique de Placement Raiffeisen
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts A (distribution), catégorie de parts B (capitalisation)
- Convient aux investisseurs avec une disposition moyenne à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

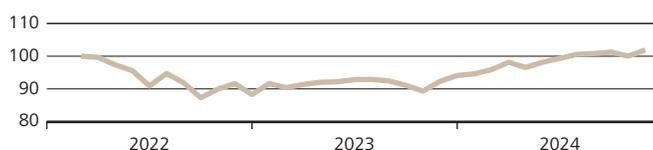
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	1.89	8.29	6.59	-11.73	n.a.	n.a.
Indice	2.08	9.23	7.00	-10.02	n.a.	n.a.

Indice de référence: 30% Swiss Bond Index AAA-BBB Total Return
25% ICE Global Developed Markets Large Cap Excluding CHF, Securitized & US Taxable Municipals CHF Hedged Custom Index
22.50% Swiss Performance Index
22.50% Morningstar Developed Markets ex-Switzerland
Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (distribution réinvestie)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

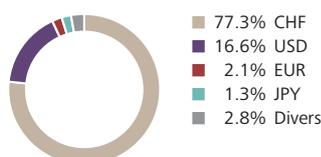
Volatilité*	4.28%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	2.10
Durée modifiée moyenne**	6.92
Rendement à l'échéance en CHF** ***	0.82

* annualisée sur 1 an

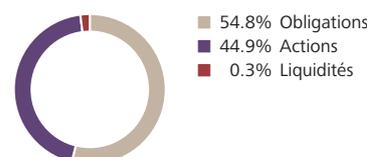
** concerne uniquement la part d'obligations

*** couverture de change prise en compte

Répartition par monnaie



Structure du portefeuille



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.66%
TER (au 30.09.2024)	0.71%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022

Dernière distribution (ex)	10.07.2024
Distribution	1.45
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	93.99
N° de val.	114 426 943
N° ISIN	CH1144269433

Positions principales des obligations

Switzerland-REG-S 1.500%	30.04.42	0.4%
Switzerland-REG-S 2.000%	25.06.64	0.4%
Switzerland-REG-S 4.000%	08.04.28	0.4%
Switzerland-REG-S 3.250%	27.06.27	0.3%
Switzerland-REG-S 4.000%	06.01.49	0.3%

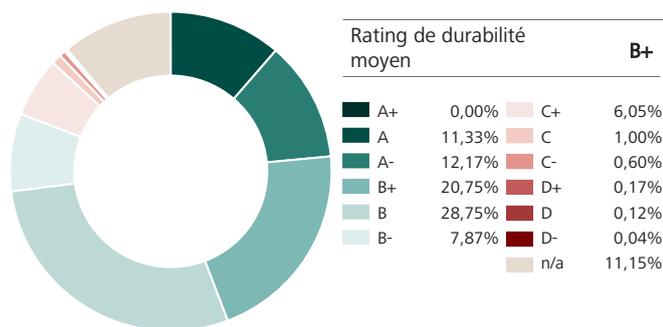
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	100.42
Plus haut 12 derniers mois	100.53
Plus bas 12 derniers mois	92.34
Fortune du fonds en mio.	310.41

Positions principales des actions

Nestle SA	2.8%
Novartis AG	2.8%
Roche Holding AG	2.6%
Zurich Insurance Group AG	1.3%
ABB Ltd	1.2%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Euronext NV	A	0,28%
Temenos Group AG	A	0,27%
Switzerland	A	5,00%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,04%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,12%
Goldman Sachs Group	D+	0,03%

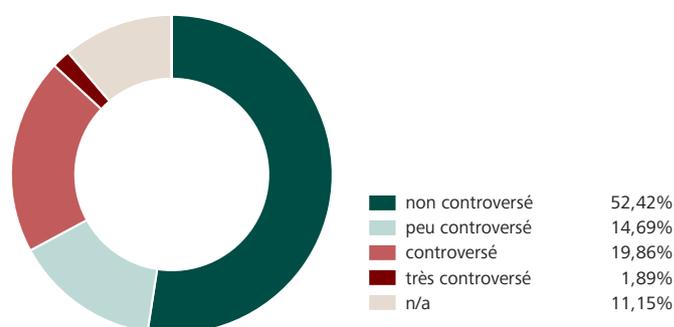
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	42'196,95
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	8'310,08
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	2'263,42
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	31'623,45
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	135,94
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	784,35

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 53,48%
Degré de couverture de l'intensité: 65,24%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	0,62%
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,08%
Terna	2'950,23	0,01%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,06%
Bank of America	très controversé	0,04%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,03%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 70,91%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exclusions | <input type="checkbox"/> Best in class | <input checked="" type="checkbox"/> Intégration ESG |
| <input checked="" type="checkbox"/> Engagement | <input checked="" type="checkbox"/> Exercice du droit de vote | |

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Gestion de fortune systématique: les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicielle.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura.
- Diversifié: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier. De plus, les prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2 sont respectées.
- Taillé sur mesure en fonction de vos besoins: vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.
- Avec ou sans distribution: versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs: le fonds investit dans des fonds cibles qui investissent à leur tour dans des obligations et des actions. La valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions et des obligations. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité d'un émetteur d'obligations détenues dans le portefeuille est dégradée ou s'il subit une incapacité de paiement ou encore si une action détenue dans le portefeuille perd de sa valeur, la valeur du fonds (valeur nette d'inventaire VNI) baissera.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification dans les fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie les fonds cibles à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Balanced B

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Balanced investit de façon largement diversifiée dans le monde entier, principalement dans des actions et des obligations, dans le but de générer un revenu continu complété par des gains en capital. Le fonds tient compte des critères de durabilité. Les titres durables sont plus fortement pondérés et les positions non durables sont évitées autant que possible.

- Fonds stratégique à gestion quasi indicielle d'après l'objectif de placement Raiffeisen «Equilibre»
- Investit dans les fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds, Global Bonds (ex CHF, hedged), Swiss Equity et Global Equity (ex Switzerland)
- Pondération des catégories de placement stratégiques d'après la Politique de Placement Raiffeisen
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts A (distribution), catégorie de parts B (capitalisation)
- Convient aux investisseurs avec une disposition moyenne à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

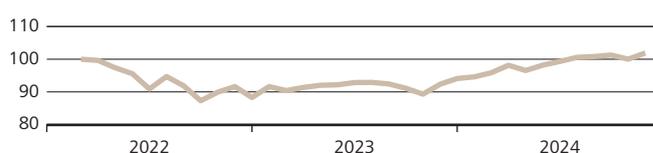
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	1.89	8.30	6.59	-11.73	n.a.	n.a.
Indice	2.08	9.23	7.00	-10.02	n.a.	n.a.

Indice de référence: 30% Swiss Bond Index AAA-BBB Total Return
25% ICE Global Developed Markets Large Cap Excluding CHF, Securitized & US Taxable Municipals CHF Hedged Custom Index
22.50% Swiss Performance Index
22.50% Morningstar Developed Markets ex-Switzerland
Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (B)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

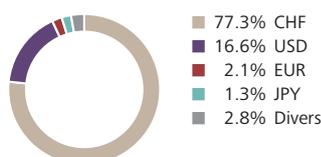
Volatilité*	4.28%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	2.10
Durée modifiée moyenne**	6.92
Rendement à l'échéance en CHF** ***	0.82

* annualisée sur 1 an

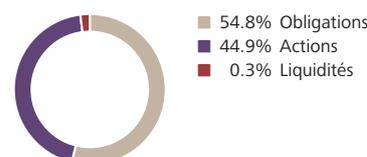
** concerne uniquement la part d'obligations

*** couverture de change prise en compte

Répartition par monnaie



Structure du portefeuille



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.66%
TER (au 30.09.2024)	0.71%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	94.00
N° de val.	114 426 944
N° ISIN	CH1144269441

Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	101.38
Plus haut 12 derniers mois	101.48
Plus bas 12 derniers mois	92.34
Fortune du fonds en mio.	310.41

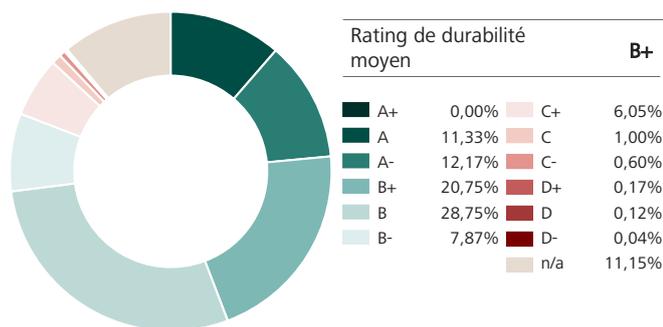
Positions principales des obligations

Switzerland-REG-S 1.500%	30.04.42	0.4%
Switzerland-REG-S 2.000%	25.06.64	0.4%
Switzerland-REG-S 4.000%	08.04.28	0.4%
Switzerland-REG-S 3.250%	27.06.27	0.3%
Switzerland-REG-S 4.000%	06.01.49	0.3%

Positions principales des actions

Nestle SA	2.8%
Novartis AG	2.8%
Roche Holding AG	2.6%
Zurich Insurance Group AG	1.3%
ABB Ltd	1.2%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Euronext NV	A	0,28%
Temenos Group AG	A	0,27%
Switzerland	A	5,00%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,04%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,12%
Goldman Sachs Group	D+	0,03%

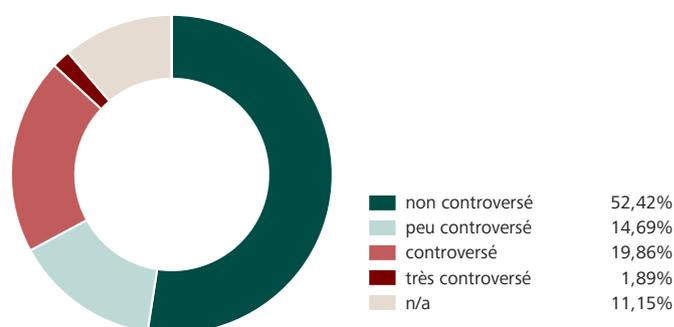
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	42'196,95
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	8'310,08
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	2'263,42
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	31'623,45
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	135,94
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	784,35

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 53,48%
Degré de couverture de l'intensité: 65,24%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	0,62%
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,08%
Terna	2'950,23	0,01%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,06%
Bank of America	très controversé	0,04%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,03%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 70,91%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Gestion de fortune systématique: les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicielle.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura.
- Diversifié: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier. De plus, les prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2 sont respectées.
- Taillé sur mesure en fonction de vos besoins: vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.
- Avec ou sans distribution: versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs: le fonds investit dans des fonds cibles qui investissent à leur tour dans des obligations et des actions. La valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions et des obligations. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité d'un émetteur d'obligations détenues dans le portefeuille est dégradée ou s'il subit une incapacité de paiement ou encore si une action détenue dans le portefeuille perd de sa valeur, la valeur du fonds (valeur nette d'inventaire VNI) baissera.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification dans les fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie les fonds cibles à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Balanced I

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Balanced investit de façon largement diversifiée dans le monde entier, principalement dans des actions et des obligations, dans le but de générer un revenu continu complété par des gains en capital. Le fonds tient compte des critères de durabilité. Les titres durables sont plus fortement pondérés et les positions non durables sont évitées autant que possible.

- Fonds stratégique à gestion quasi indicielle d'après l'objectif de placement Raiffeisen «Equilibre»
- Investit dans les fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds, Global Bonds (ex CHF, hedged), Swiss Equity et Global Equity (ex Switzerland)
- Pondération des catégories de placement stratégiques d'après la Politique de Placement Raiffeisen
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts I (distribution)
- Convient aux investisseurs avec une disposition moyenne à prendre des risques
- Catégorie de parts I réservée aux investisseurs qualifiés

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

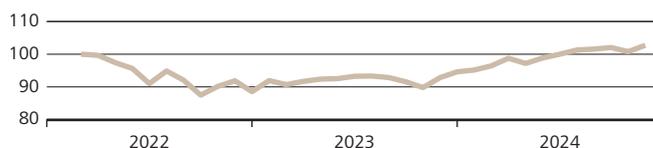
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	1.92	8.57	6.87	-11.47	n.a.	n.a.
Indice	2.08	9.23	7.00	-10.02	n.a.	n.a.

Indice de référence: 30% Swiss Bond Index AAA-BBB Total Return
25% ICE Global Developed Markets Large Cap Excluding CHF, Securitized & US Taxable Municipals CHF Hedged Custom Index
22.50% Swiss Performance Index
22.50% Morningstar Developed Markets ex-Switzerland
Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (distribution réinvestie)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

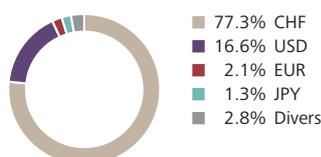
Volatilité*	4.28%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	2.10
Durée modifiée moyenne**	6.92
Rendement à l'échéance en CHF** ***	0.82

* annualisée sur 1 an

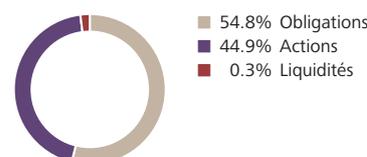
** concerne uniquement la part d'obligations

*** couverture de change prise en compte

Répartition par monnaie



Structure du portefeuille



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.40%
TER (au 30.09.2024)	0.44%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022

Dernière distribution (ex)	10.07.2024
Distribution	1.70
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	94.52
N° de val.	114 426 945
N° ISIN	CH1144269458

Positions principales des obligations

Switzerland-REG-S 1.500%	30.04.42	0.4%
Switzerland-REG-S 2.000%	25.06.64	0.4%
Switzerland-REG-S 4.000%	08.04.28	0.4%
Switzerland-REG-S 3.250%	27.06.27	0.3%
Switzerland-REG-S 4.000%	06.01.49	0.3%

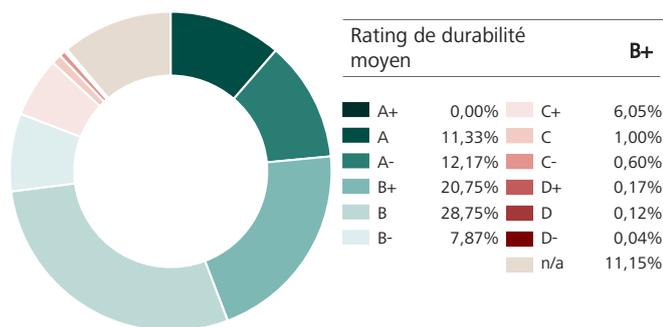
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	100.99
Plus haut 12 derniers mois	101.06
Plus bas 12 derniers mois	92.84
Fortune du fonds en mio.	310.41

Positions principales des actions

Nestle SA	2.8%
Novartis AG	2.8%
Roche Holding AG	2.6%
Zurich Insurance Group AG	1.3%
ABB Ltd	1.2%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Euronext NV	A	0,28%
Temenos Group AG	A	0,27%
Switzerland	A	5,00%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,04%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,12%
Goldman Sachs Group	D+	0,03%

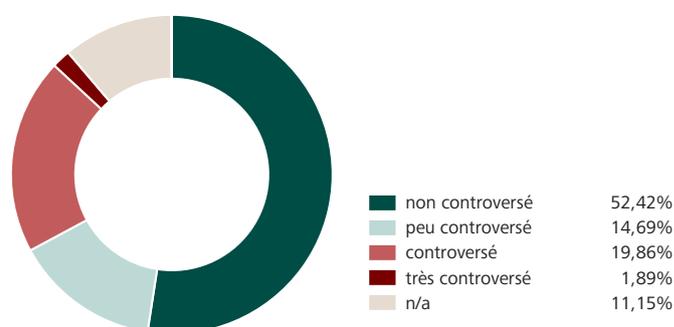
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	42'196,95
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	8'310,08
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	2'263,42
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	31'623,45
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	135,94
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	784,35

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 53,48%
Degré de couverture de l'intensité: 65,24%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	0,62%
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,08%
Terna	2'950,23	0,01%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,06%
Bank of America	très controversé	0,04%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,03%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 70,91%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Gestion de fortune systématique: les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicielle.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura.
- Diversifié: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier. De plus, les prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2 sont respectées.
- Taillé sur mesure en fonction de vos besoins: vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.

Risques

- Fluctuations de valeurs: le fonds investit dans des fonds cibles qui investissent à leur tour dans des obligations et des actions. La valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions et des obligations. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité d'un émetteur d'obligations détenues dans le portefeuille est dégradée ou s'il subit une incapacité de paiement ou encore si une action détenue dans le portefeuille perd de sa valeur, la valeur du fonds (valeur nette d'inventaire VNI) baissera.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification dans les fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie les fonds cibles à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Balanced V

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Balanced investit de façon largement diversifiée dans le monde entier, principalement dans des actions et des obligations, dans le but de générer un revenu continu complété par des gains en capital. Le fonds tient compte des critères de durabilité. Les titres durables sont plus fortement pondérés et les positions non durables sont évitées autant que possible.

- Fonds stratégique à gestion quasi indicielle d'après l'objectif de placement Raiffeisen «Equilibre»
- Investit dans les fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds, Global Bonds (ex CHF, hedged), Swiss Equity et Global Equity (ex Switzerland)
- Pondération des catégories de placement stratégiques d'après la Politique de Placement Raiffeisen
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts V (capitalisation) réservée aux institutions de prévoyance ainsi qu'à la prévoyance et au libre passage liés à des titres
- Convient aux investisseurs avec une disposition moyenne à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

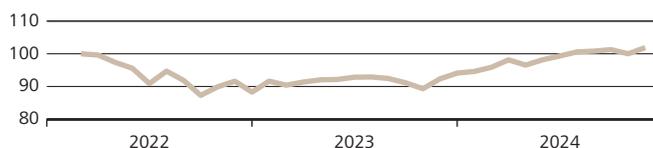
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	1.89	8.30	6.59	-11.73	n.a.	n.a.
Indice	2.08	9.23	7.00	-10.02	n.a.	n.a.

Indice de référence: 30% Swiss Bond Index AAA-BBB Total Return
25% ICE Global Developed Markets Large Cap Excluding CHF, Securitized & US Taxable Municipals CHF Hedged Custom Index
22.50% Swiss Performance Index
22.50% Morningstar Developed Markets ex-Switzerland
Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (V)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

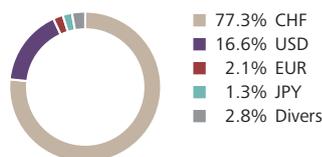
Volatilité*	4.28%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	2.10
Durée modifiée moyenne**	6.92
Rendement à l'échéance en CHF** ***	0.82

* annualisée sur 1 an

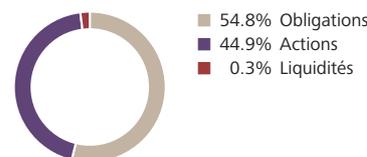
** concerne uniquement la part d'obligations

*** couverture de change prise en compte

Répartition par monnaie



Structure du portefeuille



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.66%
TER (au 30.09.2024)	0.71%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Clôture de l'exercice	31 mars
N° de val.	114 426 946
N° ISIN	CH1144269466

Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	101.90
Plus haut 12 derniers mois	102.00
Plus bas 12 derniers mois	92.35
Fortune du fonds en mio.	310.41

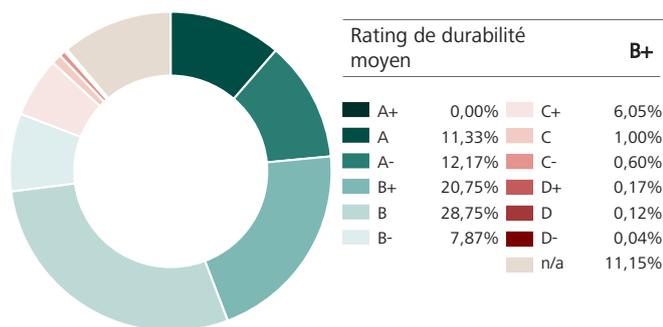
Positions principales des obligations

Switzerland-REG-S 1.500%	30.04.42	0.4%
Switzerland-REG-S 2.000%	25.06.64	0.4%
Switzerland-REG-S 4.000%	08.04.28	0.4%
Switzerland-REG-S 3.250%	27.06.27	0.3%
Switzerland-REG-S 4.000%	06.01.49	0.3%

Positions principales des actions

Nestle SA	2.8%
Novartis AG	2.8%
Roche Holding AG	2.6%
Zurich Insurance Group AG	1.3%
ABB Ltd	1.2%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Euronext NV	A	0,28%
Temenos Group AG	A	0,27%
Switzerland	A	5,00%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,04%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,12%
Goldman Sachs Group	D+	0,03%

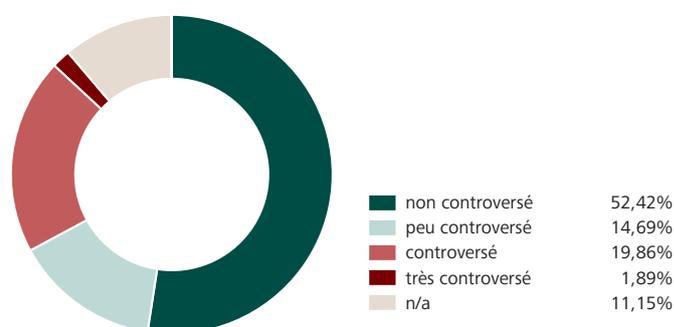
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	42'196,95
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	8'310,08
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	2'263,42
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	31'623,45
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	135,94
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	784,35

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 53,48%
Degré de couverture de l'intensité: 65,24%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	0,62%
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,08%
Terna	2'950,23	0,01%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,06%
Bank of America	très controversé	0,04%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,03%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 70,91%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exclusions | <input type="checkbox"/> Best in class | <input checked="" type="checkbox"/> Intégration ESG |
| <input checked="" type="checkbox"/> Engagement | <input checked="" type="checkbox"/> Exercice du droit de vote | |

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Gestion de fortune systématique: les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicielle.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura.
- Diversifié: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier. De plus, les prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2 sont respectées.
- Taillé sur mesure en fonction de vos besoins: vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.
- Avantageux fiscalement, flexibles et durables: en règle générale, les bénéfices générés dans le patrimoine de prévoyance sont exonérés d'impôts. Le capital est imposé avec les autres capitaux de prévoyance lors du versement. Vous pouvez modifier l'objectif de placement choisi ou rapatrier des fonds de la prévoyance liée à des titres vers votre compte de prévoyance à tout moment. Lors de votre départ à la retraite, il vous suffira de transférer vos fonds du dépôt de prévoyance vers le dépôt libre, dans la même famille de fonds.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs: le fonds investit dans des fonds cibles qui investissent à leur tour dans des obligations et des actions. La valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions et des obligations. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité d'un émetteur d'obligations détenues dans le portefeuille est dégradée ou s'il subit une incapacité de paiement ou encore si une action détenue dans le portefeuille perd de sa valeur, la valeur du fonds (valeur nette d'inventaire VNI) baissera.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification dans les fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie les fonds cibles à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LFin. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Growth A

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Growth investit de façon largement diversifiée dans le monde entier, principalement dans des actions et des obligations, dans le but de générer une croissance de la valeur sur le long terme provenant de gains en capital, complétée par un revenu continu. Le fonds tient compte des critères de durabilité. Les titres durables sont plus fortement pondérés et les positions non durables sont évitées autant que possible.

- Fonds stratégique à gestion quasi indicielle d'après l'objectif de placement Raiffeisen «Croissance»
- Investit dans les fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds, Global Bonds (ex CHF, hedged), Swiss Equity et Global Equity (ex Switzerland)
- Pondération des catégories de placement stratégiques d'après la Politique de Placement Raiffeisen
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts A (distribution), catégorie de parts B (capitalisation)
- Convient aux investisseurs avec une disposition accrue à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

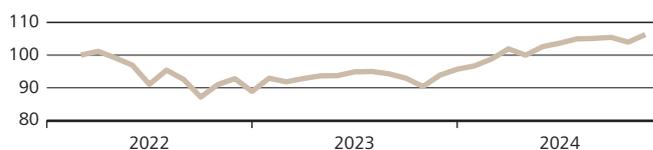
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	2.23	11.10	7.63	-11.12	n.a.	n.a.
Indice	2.48	12.25	7.96	-9.50	n.a.	n.a.

Indice de référence: 20% Swiss Bond Index AAA-BBB Total Return
15% ICE Global Developed Markets Large Cap Excluding CHF, Securitized & US Taxable Municipals CHF Hedged Custom Index
32.50% Swiss Performance Index
32.50% Morningstar Developed Markets ex-Switzerland
Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (distribution réinvestie)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

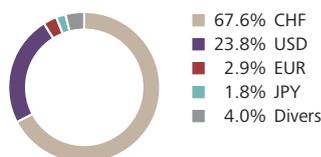
Volatilité*	5.33%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	2.22
Durée modifiée moyenne**	6.93
Rendement à l'échéance en CHF** ***	0.82

* annualisée sur 1 an

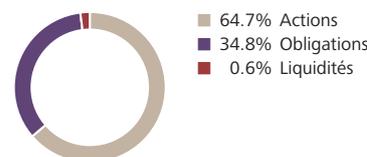
** concerne uniquement la part d'obligations

*** couverture de change prise en compte

Répartition par monnaie



Structure du portefeuille



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.72%
TER (au 30.09.2024)	0.77%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Dernière distribution (ex)	10.07.2024
Distribution	1.60
Clôture de l'exercice	31 mars

Valeur fiscale au 31.12.2023

95.42

N° de val.

114 426 947

N° ISIN

CH1144269474

Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	104.66
Plus haut 12 derniers mois	105.10
Plus bas 12 derniers mois	93.89
Fortune du fonds en mio.	250.07

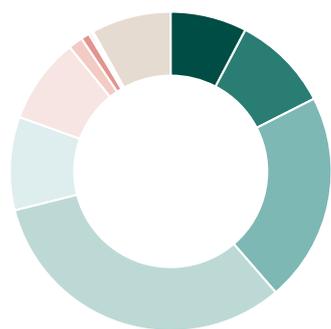
Positions principales des obligations

Switzerland-REG-S 1.500%	30.04.42	0.3%
Switzerland-REG-S 2.000%	25.06.64	0.2%
Switzerland-REG-S 4.000%	08.04.28	0.2%
Switzerland-REG-S 3.250%	27.06.27	0.2%
Switzerland-REG-S 4.000%	06.01.49	0.2%

Positions principales des actions

Nestle SA	4.0%
Novartis AG	4.0%
Roche Holding AG	3.8%
Zurich Insurance Group AG	1.8%
ABB Ltd	1.8%

Rating de durabilité



Rating de durabilité moyen			B
A+	0,00%	C+	8,67%
A	7,68%	C	1,44%
A-	9,80%	C-	0,87%
B+	21,21%	D+	0,24%
B	32,40%	D	0,17%
B-	9,44%	D-	0,06%
		n/a	8,02%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Euronext NV	A	0,17%
Temenos Group AG	A	0,22%
Switzerland	A	3,33%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,06%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,17%
Goldman Sachs Group	D+	0,05%

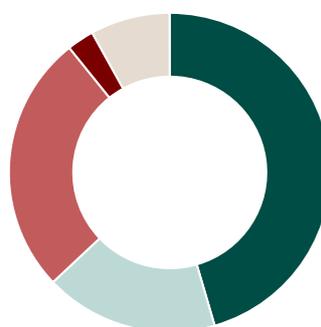
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	44'287,98
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	9'199,54
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	2'381,96
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	32'706,47
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	177,10
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	833,44

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 64,92%
Degré de couverture de l'intensité: 75,09%

Pratiques controversées



non controversé	45,50%
peu controversé	17,43%
controversé	26,33%
très controversé	2,71%
n/a	8,02%

Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	0,90%
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,11%
Terna	2'950,23	< 0.01%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,09%
Bank of America	très controversé	0,06%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,05%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 80,52%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Gestion de fortune systématique: les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicelle.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura.
- Diversifié: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier. Le fonds profite des possibilités d'investissement étendues dans le cadre des prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2.
- Taillé sur mesure en fonction de vos besoins: vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.
- Avec ou sans distribution: versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs: le fonds investit dans des fonds cibles qui investissent à leur tour dans des obligations et des actions. La valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions et des obligations. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité d'un émetteur d'obligations détenues dans le portefeuille est dégradée ou s'il subit une incapacité de paiement ou encore si une action détenue dans le portefeuille perd de sa valeur, la valeur du fonds (valeur nette d'inventaire VNI) baissera.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification dans les fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie les fonds cibles à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Growth B

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Growth investit de façon largement diversifiée dans le monde entier, principalement dans des actions et des obligations, dans le but de générer une croissance de la valeur sur le long terme provenant de gains en capital, complétée par un revenu continu. Le fonds tient compte des critères de durabilité. Les titres durables sont plus fortement pondérés et les positions non durables sont évitées autant que possible.

- Fonds stratégique à gestion quasi indiciaire d'après l'objectif de placement Raiffeisen «Croissance»
- Investit dans les fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds, Global Bonds (ex CHF, hedged), Swiss Equity et Global Equity (ex Switzerland)
- Pondération des catégories de placement stratégiques d'après la Politique de Placement Raiffeisen
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts A (distribution), catégorie de parts B (capitalisation)
- Convient aux investisseurs avec une disposition accrue à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

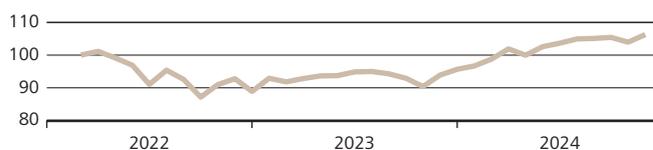
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	2.23	11.10	7.63	-11.12	n.a.	n.a.
Indice	2.48	12.25	7.96	-9.50	n.a.	n.a.

Indice de référence: 20% Swiss Bond Index AAA-BBB Total Return
15% ICE Global Developed Markets Large Cap Excluding CHF, Securitized & US Taxable Municipals CHF Hedged Custom Index
32.50% Swiss Performance Index
32.50% Morningstar Developed Markets ex-Switzerland
Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (B)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

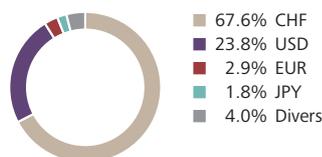
Volatilité*	5.33%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	2.22
Durée modifiée moyenne**	6.93
Rendement à l'échéance en CHF** ***	0.82

* annualisée sur 1 an

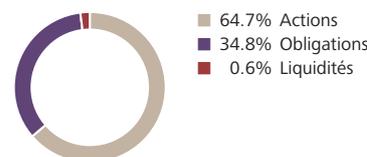
** concerne uniquement la part d'obligations

*** couverture de change prise en compte

Répartition par monnaie



Structure du portefeuille



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.72%
TER (au 30.09.2024)	0.77%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Clôture de l'exercice	31 mars

Valeur fiscale au 31.12.2023

95.42

N° de val.

114 426 948

N° ISIN

CH1144269482

Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	105.71
Plus haut 12 derniers mois	106.15
Plus bas 12 derniers mois	93.89
Fortune du fonds en mio.	250.07

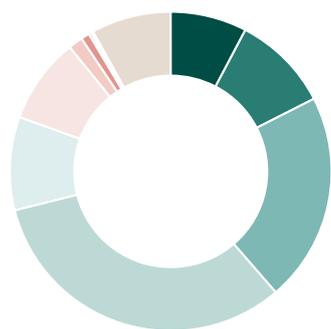
Positions principales des obligations

Switzerland-REG-S 1.500%	30.04.42	0.3%
Switzerland-REG-S 2.000%	25.06.64	0.2%
Switzerland-REG-S 4.000%	08.04.28	0.2%
Switzerland-REG-S 3.250%	27.06.27	0.2%
Switzerland-REG-S 4.000%	06.01.49	0.2%

Positions principales des actions

Nestle SA	4.0%
Novartis AG	4.0%
Roche Holding AG	3.8%
Zurich Insurance Group AG	1.8%
ABB Ltd	1.8%

Rating de durabilité



Rating de durabilité moyen			B
A+	0,00%	C+	8,67%
A	7,68%	C	1,44%
A-	9,80%	C-	0,87%
B+	21,21%	D+	0,24%
B	32,40%	D	0,17%
B-	9,44%	D-	0,06%
		n/a	8,02%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Euronext NV	A	0,17%
Temenos Group AG	A	0,22%
Switzerland	A	3,33%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,06%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,17%
Goldman Sachs Group	D+	0,05%

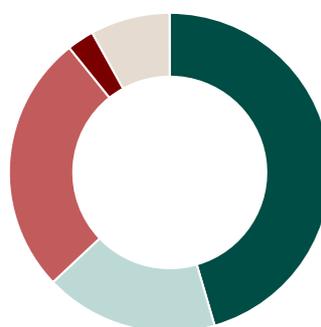
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	44'287,98
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	9'199,54
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	2'381,96
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	32'706,47
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	177,10
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	833,44

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 64,92%
Degré de couverture de l'intensité: 75,09%

Pratiques controversées



non controversé	45,50%
peu controversé	17,43%
controversé	26,33%
très controversé	2,71%
n/a	8,02%

Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	0,90%
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,11%
Terna	2'950,23	< 0.01%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,09%
Bank of America	très controversé	0,06%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,05%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 80,52%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées.

Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Gestion de fortune systématique: les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicelle.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura.
- Diversifié: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier. Le fonds profite des possibilités d'investissement étendues dans le cadre des prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2.
- Taillé sur mesure en fonction de vos besoins: vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.
- Avec ou sans distribution: versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs: le fonds investit dans des fonds cibles qui investissent à leur tour dans des obligations et des actions. La valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions et des obligations. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité d'un émetteur d'obligations détenues dans le portefeuille est dégradée ou s'il subit une incapacité de paiement ou encore si une action détenue dans le portefeuille perd de sa valeur, la valeur du fonds (valeur nette d'inventaire VNI) baissera.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification dans les fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie les fonds cibles à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Growth I

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Growth investit de façon largement diversifiée dans le monde entier, principalement dans des actions et des obligations, dans le but de générer une croissance de la valeur sur le long terme provenant de gains en capital, complétée par un revenu continu. Le fonds tient compte des critères de durabilité. Les titres durables sont plus fortement pondérés et les positions non durables sont évitées autant que possible.

- Fonds stratégique à gestion quasi indicielle d'après l'objectif de placement Raiffeisen «Croissance»
- Investit dans les fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds, Global Bonds (ex CHF, hedged), Swiss Equity et Global Equity (ex Switzerland)
- Pondération des catégories de placement stratégiques d'après la Politique de Placement Raiffeisen
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts I (distribution)
- Convient aux investisseurs avec une disposition accrue à prendre des risques
- Catégorie de parts I réservée aux investisseurs qualifiés

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

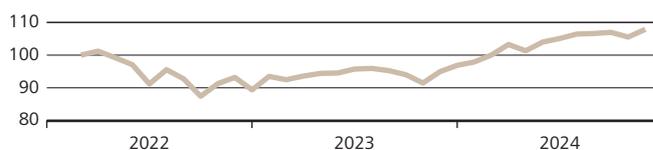
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	2.26	11.38	8.42	-10.65	n.a.	n.a.
Indice	2.48	12.25	7.96	-9.50	n.a.	n.a.

Indice de référence: 20% Swiss Bond Index AAA-BBB Total Return
15% ICE Global Developed Markets Large Cap Excluding CHF, Securitized & US Taxable Municipals CHF Hedged Custom Index
32.50% Swiss Performance Index
32.50% Morningstar Developed Markets ex-Switzerland
Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (distribution réinvestie)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

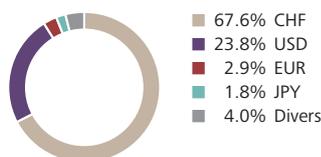
Volatilité*	5.33%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	2.22
Durée modifiée moyenne**	6.93
Rendement à l'échéance en CHF** ***	0.82

* annualisée sur 1 an

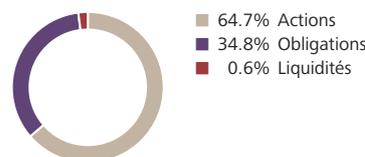
** concerne uniquement la part d'obligations

*** couverture de change prise en compte

Répartition par monnaie



Structure du portefeuille



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.43%
TER (au 30.09.2024)	0.47%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Dernière distribution (ex)	10.07.2024
Distribution	2.27
Clôture de l'exercice	31 mars

Valeur fiscale au 31.12.2023	96.61
N° de val.	114 426 949
N° ISIN	CH1144269490

Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	105.60
Plus haut 12 derniers mois	106.06
Plus bas 12 derniers mois	94.95
Fortune du fonds en mio.	250.07

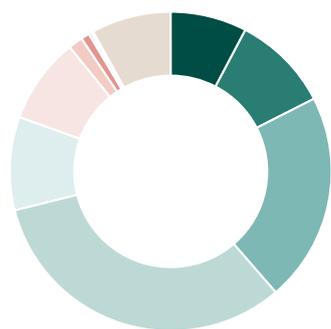
Positions principales des obligations

Switzerland-REG-S 1.500%	30.04.42	0.3%
Switzerland-REG-S 2.000%	25.06.64	0.2%
Switzerland-REG-S 4.000%	08.04.28	0.2%
Switzerland-REG-S 3.250%	27.06.27	0.2%
Switzerland-REG-S 4.000%	06.01.49	0.2%

Positions principales des actions

Nestle SA	4.0%
Novartis AG	4.0%
Roche Holding AG	3.8%
Zurich Insurance Group AG	1.8%
ABB Ltd	1.8%

Rating de durabilité



Rating de durabilité moyen			B		
A+	0,00%	C+	8,67%		
A	7,68%	C	1,44%		
A-	9,80%	C-	0,87%		
B+	21,21%	D+	0,24%		
B	32,40%	D	0,17%		
B-	9,44%	D-	0,06%		
		n/a	8,02%		

Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Euronext NV	A	0,17%
Temenos Group AG	A	0,22%
Switzerland	A	3,33%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,06%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,17%
Goldman Sachs Group	D+	0,05%

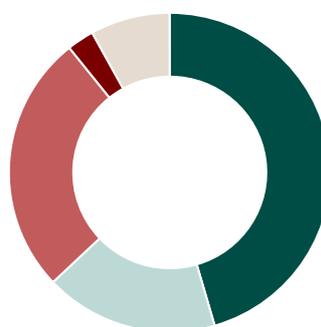
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	44'287,98
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	9'199,54
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	2'381,96
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	32'706,47
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	177,10
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	833,44

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 64,92%
Degré de couverture de l'intensité: 75,09%

Pratiques controversées



non controversé	45,50%
peu controversé	17,43%
controversé	26,33%
très controversé	2,71%
n/a	8,02%

Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	0,90%
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,11%
Terna	2'950,23	< 0.01%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,09%
Bank of America	très controversé	0,06%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,05%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 80,52%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Gestion de fortune systématique: les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicielle.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura.
- Diversifié: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier. Le fonds profite des possibilités d'investissement étendues dans le cadre des prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2.
- Taillé sur mesure en fonction de vos besoins: vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.

Risques

- Fluctuations de valeurs: le fonds investit dans des fonds cibles qui investissent à leur tour dans des obligations et des actions. La valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions et des obligations. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité d'un émetteur d'obligations détenues dans le portefeuille est dégradée ou s'il subit une incapacité de paiement ou encore si une action détenue dans le portefeuille perd de sa valeur, la valeur du fonds (valeur nette d'inventaire VNI) baissera.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification dans les fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie les fonds cibles à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Growth V

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Growth investit de façon largement diversifiée dans le monde entier, principalement dans des actions et des obligations, dans le but de générer une croissance de la valeur sur le long terme provenant de gains en capital, complétée par un revenu continu. Le fonds tient compte des critères de durabilité. Les titres durables sont plus fortement pondérés et les positions non durables sont évitées autant que possible.

- Fonds stratégique à gestion quasi indiciaire d'après l'objectif de placement Raiffeisen «Croissance»
- Investit dans les fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds, Global Bonds (ex CHF, hedged), Swiss Equity et Global Equity (ex Switzerland)
- Pondération des catégories de placement stratégiques d'après la Politique de Placement Raiffeisen
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts V (capitalisation) réservée aux institutions de prévoyance ainsi qu'à la prévoyance et au libre passage liés à des titres
- Convient aux investisseurs avec une disposition accrue à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

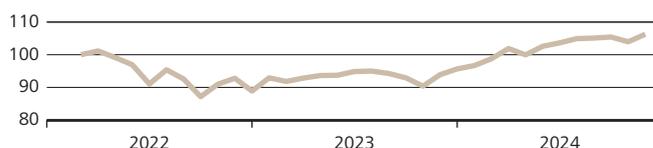
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	2.22	11.09	7.63	-11.12	n.a.	n.a.
Indice	2.48	12.25	7.96	-9.50	n.a.	n.a.

Indice de référence: 20% Swiss Bond Index AAA-BBB Total Return
15% ICE Global Developed Markets Large Cap Excluding CHF, Securitized & US Taxable Municipals CHF Hedged Custom Index
32.50% Swiss Performance Index
32.50% Morningstar Developed Markets ex-Switzerland
Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (V)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

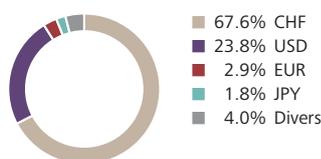
Volatilité*	5.33%
Sharpe Ratio*	2.22
(Taux sans risque: 1.36%)	
Durée modifiée moyenne**	6.93
Rendement à l'échéance en CHF** ***	0.82

* annualisée sur 1 an

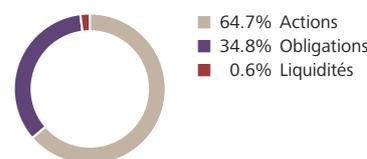
** concerne uniquement la part d'obligations

*** couverture de change prise en compte

Répartition par monnaie



Structure du portefeuille



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.72%
TER (au 30.09.2024)	0.77%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Clôture de l'exercice	31 mars

N° de val. 114 426 950
N° ISIN CH1144269508

Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	106.27
Plus haut 12 derniers mois	106.72
Plus bas 12 derniers mois	93.89
Fortune du fonds en mio.	250.07

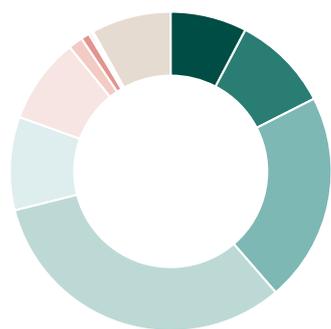
Positions principales des obligations

Switzerland-REG-S 1.500%	30.04.42	0.3%
Switzerland-REG-S 2.000%	25.06.64	0.2%
Switzerland-REG-S 4.000%	08.04.28	0.2%
Switzerland-REG-S 3.250%	27.06.27	0.2%
Switzerland-REG-S 4.000%	06.01.49	0.2%

Positions principales des actions

Nestle SA	4.0%
Novartis AG	4.0%
Roche Holding AG	3.8%
Zurich Insurance Group AG	1.8%
ABB Ltd	1.8%

Rating de durabilité



Rating de durabilité moyen			B
A+	0,00%	C+	8,67%
A	7,68%	C	1,44%
A-	9,80%	C-	0,87%
B+	21,21%	D+	0,24%
B	32,40%	D	0,17%
B-	9,44%	D-	0,06%
		n/a	8,02%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Euronext NV	A	0,17%
Temenos Group AG	A	0,22%
Switzerland	A	3,33%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,06%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,17%
Goldman Sachs Group	D+	0,05%

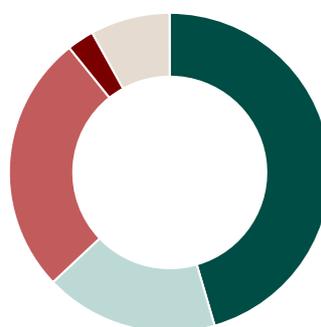
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	44'287,98
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	9'199,54
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	2'381,96
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	32'706,47
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	177,10
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	833,44

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 64,92%
Degré de couverture de l'intensité: 75,09%

Pratiques controversées



non controversé	45,50%
peu controversé	17,43%
controversé	26,33%
très controversé	2,71%
n/a	8,02%

Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	0,90%
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,11%
Terna	2'950,23	< 0.01%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,09%
Bank of America	très controversé	0,06%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,05%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 80,52%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées.

Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Gestion de fortune systématique: les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicielle.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura.
- Diversifié: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier. Le fonds profite des possibilités d'investissement étendues dans le cadre des prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2.
- Taillé sur mesure en fonction de vos besoins: vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.
- Avantageux fiscalement, flexibles et durables: en règle générale, les bénéfices générés dans le patrimoine de prévoyance sont exonérés d'impôts. Le capital est imposé avec les autres capitaux de prévoyance lors du versement. Vous pouvez modifier l'objectif de placement choisi ou rapatrier des fonds de la prévoyance liée à des titres vers votre compte de prévoyance à tout moment. Lors de votre départ à la retraite, il vous suffira de transférer vos fonds du dépôt de prévoyance vers le dépôt libre, dans la même famille de fonds.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LFin. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquérir, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Risques

- Fluctuations de valeurs: le fonds investit dans des fonds cibles qui investissent à leur tour dans des obligations et des actions. La valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions et des obligations. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité d'un émetteur d'obligations détenues dans le portefeuille est dégradée ou s'il subit une incapacité de paiement ou encore si une action détenue dans le portefeuille perd de sa valeur, la valeur du fonds (valeur nette d'inventaire VNI) baissera.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification dans les fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie les fonds cibles à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Equity A

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Equity investit dans des actions de façon largement diversifiée à travers le monde entier, dans le but de générer une croissance de la valeur sur le long terme à partir de gains en capital. Le fonds tient compte des critères de durabilité. Les titres durables sont plus fortement pondérés et les positions non durables sont évitées autant que possible.

- Fonds stratégique à gestion quasi indicielle d'après l'objectif de placement Raiffeisen «Actions»
- Investit dans les fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Equity et Global Equity (ex Switzerland)
- Pondération des catégories de placement stratégiques d'après la Politique de Placement Raiffeisen
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts A (distribution), catégorie de parts B (capitalisation)
- Convient aux investisseurs avec une disposition accrue à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

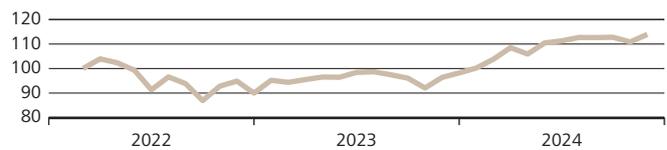
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	2.79	15.98	9.19	-10.03	n.a.	n.a.
Indice	3.17	17.47	9.46	-8.82	n.a.	n.a.

Indice de référence: 50.00% Swiss Performance Index
50.00% Morningstar Developed Markets ex-Switzerland
Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (distribution réinvestie)



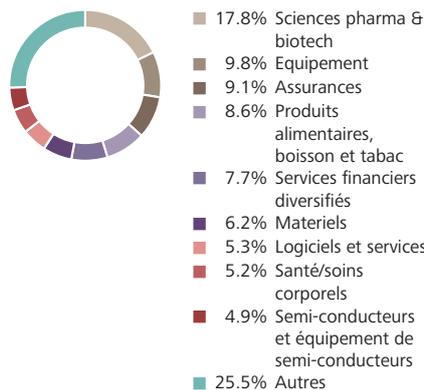
Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

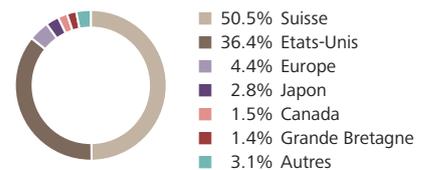
Volatilité*	7.57%
Sharpe Ratio*	2.22
(Taux sans risque: 1.36%)	

* annualisée sur 1 an

Branches principales



Répartition par pays



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.75%
TER (au 30.09.2024)	0.79%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022

Dernière distribution (ex)	10.07.2024
Distribution	2.00
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	97.73
N° de val.	114 426 951
N° ISIN	CH1144269516

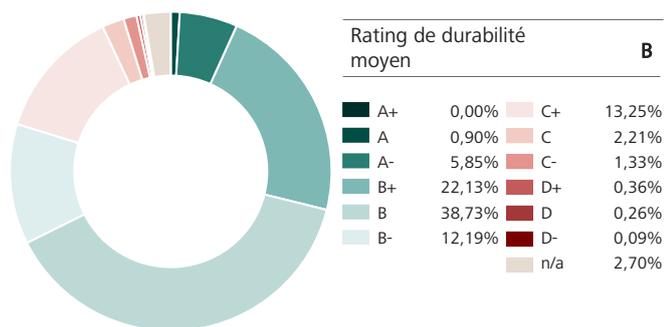
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	111.94
Plus haut 12 derniers mois	113.09
Plus bas 12 derniers mois	96.39
Fortune du fonds en mio.	276.73

Positions principales des actions

Nestle SA	6.2%
Novartis AG	6.2%
Roche Holding AG	5.9%
Zurich Insurance Group AG	2.8%
ABB Ltd	2.8%
UBS Group AG	2.7%
NVIDIA Corp	2.4%
Apple Inc	2.3%
Microsoft Corp	2.2%
Swiss Re AG	1.4%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Temenos Group AG	A	0,13%
SIG Group	A	0,32%
Ecolab	A	0,33%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,09%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,26%
Goldman Sachs Group	D+	0,07%

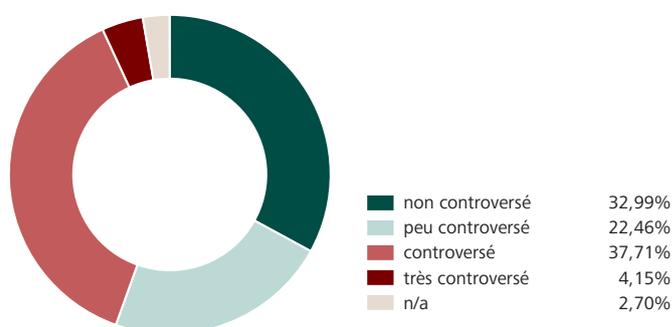
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	69'035,82
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	15'049,59
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	3'728,43
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	50'257,80
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	249,47
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	894,90

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 85,39%
Degré de couverture de l'intensité: 92,26%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	1,39%
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,18%
CRH	2'375,70	0,08%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,14%
Bank of America	très controversé	0,09%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,07%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 97,30%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées.

Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Gestion de fortune systématique: les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicielle.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura.
- Diversifié: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier. Le fonds profite des possibilités d'investissement étendues dans le cadre des prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2.
- Taillé sur mesure en fonction de vos besoins: vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.
- Avec ou sans distribution: versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs: le fonds investit dans des fonds cibles qui investissent à leur tour dans des actions. La valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification dans les fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie les fonds cibles à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Equity B

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Equity investit dans des actions de façon largement diversifiée à travers le monde entier, dans le but de générer une croissance de la valeur sur le long terme à partir de gains en capital. Le fonds tient compte des critères de durabilité. Les titres durables sont plus fortement pondérés et les positions non durables sont évitées autant que possible.

- Fonds stratégique à gestion quasi indicielle d'après l'objectif de placement Raiffeisen «Actions»
- Investit dans les fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Equity et Global Equity (ex Switzerland)
- Pondération des catégories de placement stratégiques d'après la Politique de Placement Raiffeisen
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts A (distribution), catégorie de parts B (capitalisation)
- Convient aux investisseurs avec une disposition accrue à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

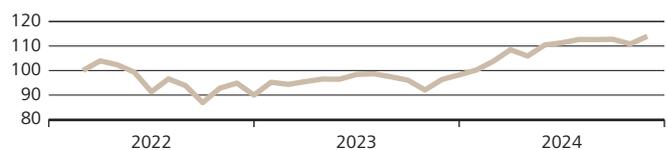
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	2.79	15.98	9.19	-10.03	n.a.	n.a.
Indice	3.17	17.47	9.46	-8.82	n.a.	n.a.

Indice de référence: 50.00% Swiss Performance Index
50.00% Morningstar Developed Markets ex-Switzerland
Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (B)



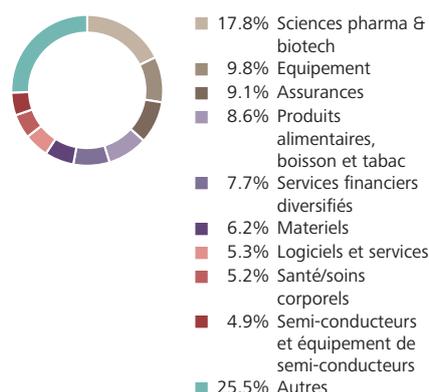
Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

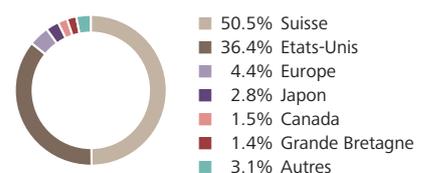
Volatilité*	7.57%
Sharpe Ratio*	2.22
(Taux sans risque: 1.36%)	

* annualisée sur 1 an

Branches principales



Répartition par pays



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.75%
TER (au 30.09.2024)	0.79%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022

Clôture de l'exercice

Valeur fiscale au 31.12.2023

N° de val.

N° ISIN

31 mars

97.73

114 426 952

CH1144269524

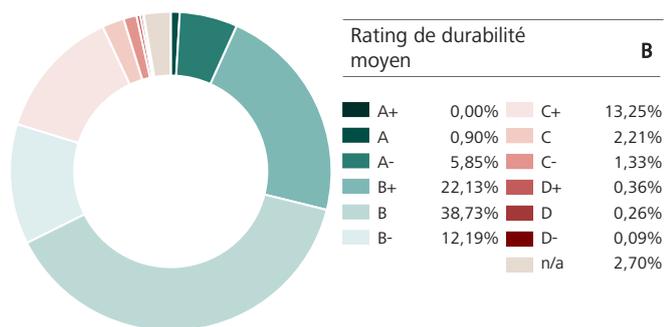
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	113.24
Plus haut 12 derniers mois	114.41
Plus bas 12 derniers mois	96.38
Fortune du fonds en mio.	276.73

Positions principales des actions

Nestle SA	6.2%
Novartis AG	6.2%
Roche Holding AG	5.9%
Zurich Insurance Group AG	2.8%
ABB Ltd	2.8%
UBS Group AG	2.7%
NVIDIA Corp	2.4%
Apple Inc	2.3%
Microsoft Corp	2.2%
Swiss Re AG	1.4%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Temenos Group AG	A	0,13%
SIG Group	A	0,32%
Ecolab	A	0,33%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,09%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,26%
Goldman Sachs Group	D+	0,07%

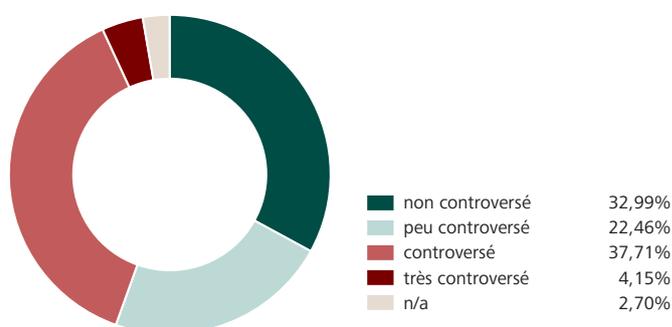
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	69'035,82
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	15'049,59
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	3'728,43
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	50'257,80
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	249,47
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	894,90

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 85,39%
Degré de couverture de l'intensité: 92,26%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

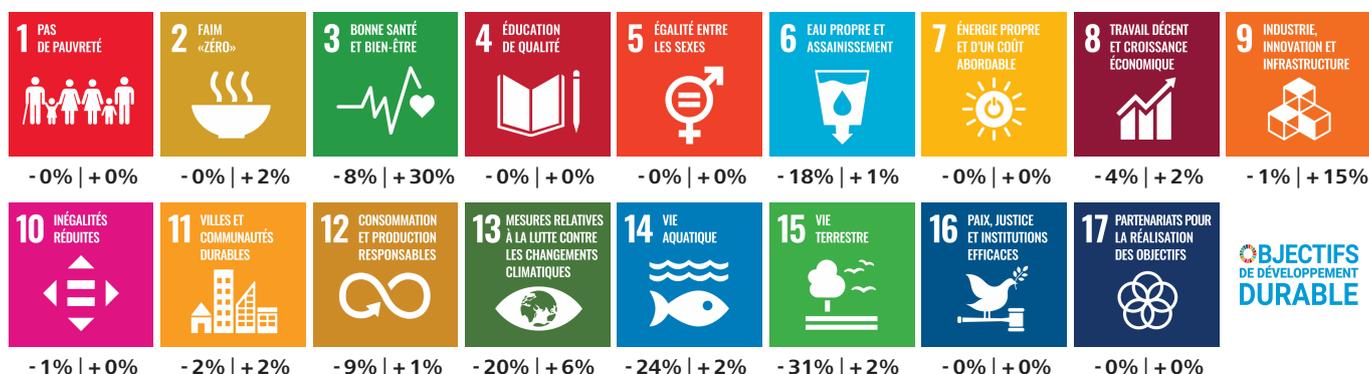
Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	1,39%
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,18%
CRH	2'375,70	0,08%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,14%
Bank of America	très controversé	0,09%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,07%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 97,30%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Gestion de fortune systématique: les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicielle.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura.
- Diversifié: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier. Le fonds profite des possibilités d'investissement étendues dans le cadre des prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2.
- Taillé sur mesure en fonction de vos besoins: vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.
- Avec ou sans distribution: versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs: le fonds investit dans des fonds cibles qui investissent à leur tour dans des actions. La valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions.
- Risque de change: il investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification dans les fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie les fonds cibles à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Equity I

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Equity investit dans des actions de façon largement diversifiée à travers le monde entier, dans le but de générer une croissance de la valeur sur le long terme à partir de gains en capital. Le fonds tient compte des critères de durabilité. Les titres durables sont plus fortement pondérés et les positions non durables sont évitées autant que possible.

- Fonds stratégique à gestion quasi indicielle d'après l'objectif de placement Raiffeisen «Actions»
- Investit dans les fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Equity et Global Equity (ex Switzerland)
- Pondération des catégories de placement stratégiques d'après la Politique de Placement Raiffeisen
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts I (distribution)
- Convient aux investisseurs avec une disposition accrue à prendre des risques
- Catégorie de parts I réservée aux investisseurs qualifiés

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

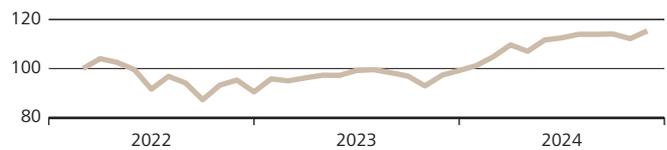
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	2.82	16.31	9.66	-9.56	n.a.	n.a.
Indice	3.17	17.47	9.46	-8.82	n.a.	n.a.

Indice de référence: 50.00% Swiss Performance Index
50.00% Morningstar Developed Markets ex-Switzerland
Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (distribution réinvestie)



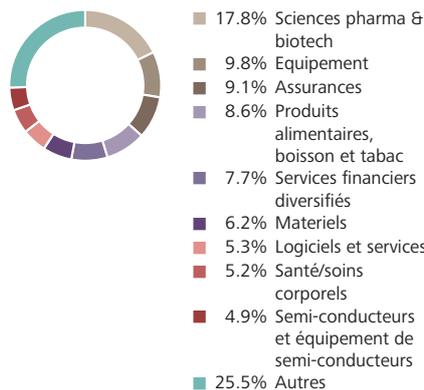
Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

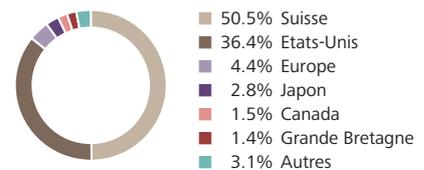
Volatilité*	7.57%
Sharpe Ratio*	2.22
(Taux sans risque: 1.36%)	

* annualisée sur 1 an

Branches principales



Répartition par pays



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.45%
TER (au 30.09.2024)	0.48%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022

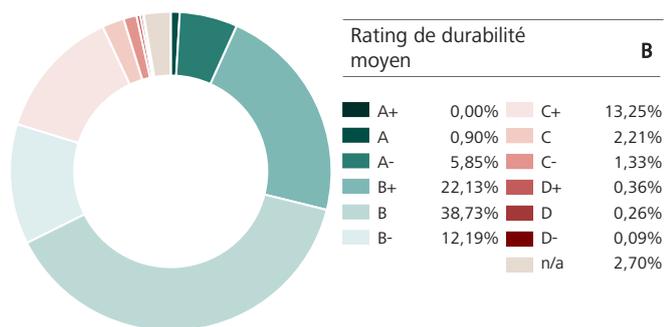
Données actuelles en CHF

Dernière distribution (ex)	10.07.2024
Distribution	2.33
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	98.67
N° de val.	114 426 953
N° ISIN	CH1144269532
Valeur d'inventaire nette	113.02
Plus haut 12 derniers mois	114.14
Plus bas 12 derniers mois	97.29
Fortune du fonds en mio.	276.73

Positions principales des actions

Nestle SA	6.2%
Novartis AG	6.2%
Roche Holding AG	5.9%
Zurich Insurance Group AG	2.8%
ABB Ltd	2.8%
UBS Group AG	2.7%
NVIDIA Corp	2.4%
Apple Inc	2.3%
Microsoft Corp	2.2%
Swiss Re AG	1.4%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Temenos Group AG	A	0,13%
SIG Group	A	0,32%
Ecolab	A	0,33%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,09%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,26%
Goldman Sachs Group	D+	0,07%

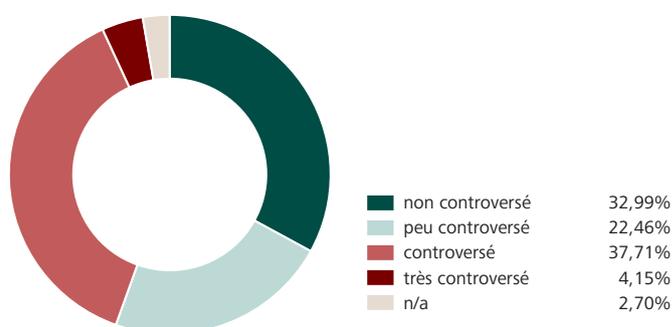
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	69'035,82
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	15'049,59
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	3'728,43
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	50'257,80
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	249,47
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	894,90

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 85,39%
Degré de couverture de l'intensité: 92,26%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	1,39%
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,18%
CRH	2'375,70	0,08%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,14%
Bank of America	très controversé	0,09%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,07%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 97,30%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Gestion de fortune systématique: les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicielle.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura.
- Diversifié: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier. Le fonds profite des possibilités d'investissement étendues dans le cadre des prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2.
- Taillé sur mesure en fonction de vos besoins: vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.

Risques

- Fluctuations de valeurs: le fonds investit dans des fonds cibles qui investissent à leur tour dans des actions. La valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification dans les fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie les fonds cibles à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Equity V

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Invest Equity investit dans des actions de façon largement diversifiée à travers le monde entier, dans le but de générer une croissance de la valeur sur le long terme à partir de gains en capital. Le fonds tient compte des critères de durabilité. Les titres durables sont plus fortement pondérés et les positions non durables sont évitées autant que possible.

- Fonds stratégique à gestion quasi indicielle d'après l'objectif de placement Raiffeisen «Actions»
- Investit dans les fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Equity et Global Equity (ex Switzerland)
- Pondération des catégories de placement stratégiques d'après la Politique de Placement Raiffeisen
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts V (capitalisation) réservée aux institutions de prévoyance ainsi qu'à la prévoyance et au libre passage liés à des titres
- Convient aux investisseurs avec une disposition accrue à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

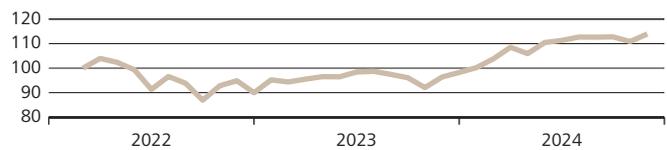
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	2.79	15.98	9.19	-10.03	n.a.	n.a.
Indice	3.17	17.47	9.46	-8.82	n.a.	n.a.

Indice de référence: 50.00% Swiss Performance Index
50.00% Morningstar Developed Markets ex-Switzerland
Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (V)



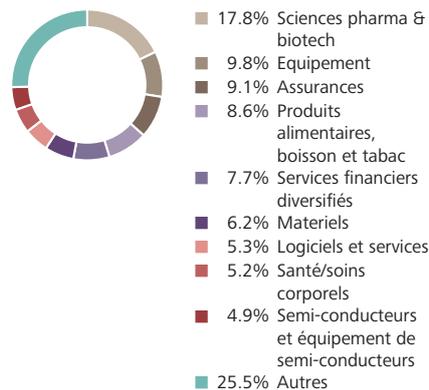
Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

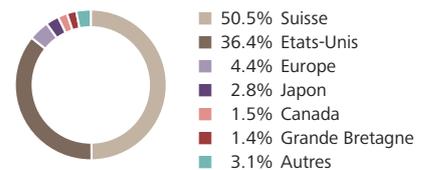
Volatilité*	7.57%
Sharpe Ratio*	2.22
(Taux sans risque: 1.36%)	

* annualisée sur 1 an

Branches principales



Répartition par pays



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.75%
TER (au 30.09.2024)	0.79%
Prix de lancement	100.00

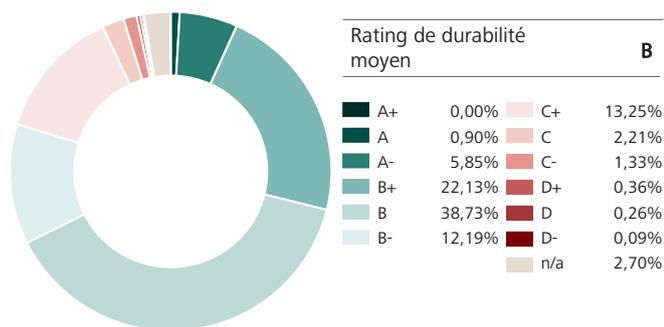
Données actuelles en CHF

Date de lancement	01.03.2022
Clôture de l'exercice	31 mars
N° de val.	114 426 954
N° ISIN	CH1144269540
Valeur d'inventaire nette	113.94
Plus haut 12 derniers mois	115.12
Plus bas 12 derniers mois	96.39
Fortune du fonds en mio.	276.73

Positions principales des actions

Nestle SA	6.2%
Novartis AG	6.2%
Roche Holding AG	5.9%
Zurich Insurance Group AG	2.8%
ABB Ltd	2.8%
UBS Group AG	2.7%
NVIDIA Corp	2.4%
Apple Inc	2.3%
Microsoft Corp	2.2%
Swiss Re AG	1.4%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Temenos Group AG	A	0,13%
SIG Group	A	0,32%
Ecolab	A	0,33%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,09%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,26%
Goldman Sachs Group	D+	0,07%

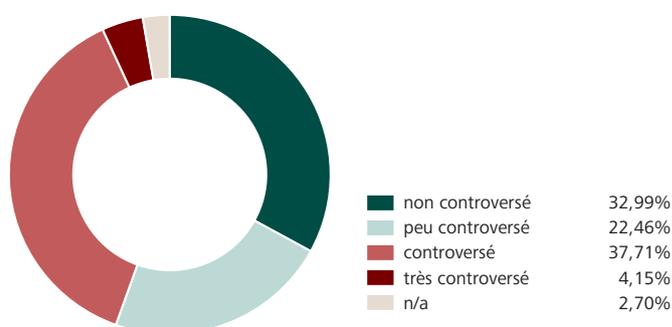
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	69'035,82
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	15'049,59
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	3'728,43
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	50'257,80
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	249,47
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	894,90

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 85,39%
Degré de couverture de l'intensité: 92,26%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	1,39%
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,18%
CRH	2'375,70	0,08%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,14%
Bank of America	très controversé	0,09%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,07%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 97,30%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Gestion de fortune systématique: les fonds stratégiques vous offrent une forme comparable à la gestion de fortune relativement peu coûteuse, dans la mesure où ils investissent de façon quasi indicielle.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura.
- Diversifié: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier. Le fonds profite des possibilités d'investissement étendues dans le cadre des prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses selon l'OPP2.
- Taillé sur mesure en fonction de vos besoins: vous pouvez choisir l'objectif de placement correspondant à vos attentes en matière de rendement et à votre disposition à prendre des risques.
- Avantageux fiscalement, flexibles et durables: en règle générale, les bénéfices générés dans le patrimoine de prévoyance sont exonérés d'impôts. Le capital est imposé avec les autres capitaux de prévoyance lors du versement. Vous pouvez modifier l'objectif de placement choisi ou rapatrier des fonds de la prévoyance liée à des titres vers votre compte de prévoyance à tout moment. Lors de votre départ à la retraite, il vous suffira de transférer vos fonds du dépôt de prévoyance vers le dépôt libre, dans la même famille de fonds.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Risques

- Fluctuations de valeurs: le fonds investit dans des fonds cibles qui investissent à leur tour dans des actions. La valeur du fonds dépend donc des mouvements sur les marchés mondiaux des actions.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification dans les fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie les fonds cibles à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Equity A

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Equity offre une possibilité efficace et peu coûteuse de participer à l'évolution du marché suisse des actions. Il investit dans des entreprises helvétiques dans le but de générer une croissance durable du patrimoine. Ce fonds quasi indiciel évolue au plus proche de l'indice, de manière aussi durable que possible.

- Fonds en actions à gestion quasi indicielle
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Exercice actif des droits de vote dans l'intérêt des investisseurs

- Catégorie de parts A (distribution), catégorie de parts B (capitalisation)
- Convient aux investisseurs avec une forte disposition à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

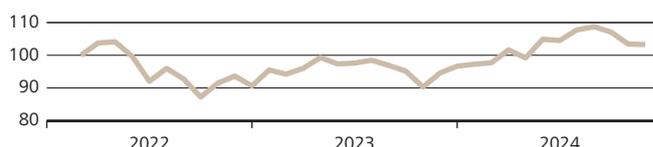
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	-0.12	6.86	6.66	-9.39	n.a.	n.a.
Indice	-0.25	7.56	6.09	-8.55	n.a.	n.a.

Indice de référence: Swiss Performance Index

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (distribution réinvestie)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

Volatilité*	9.11%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	0.91
Tracking Error*	0.98%
Jensen's Alpha*	-0.44
Bêta*	0.98

* annualisée sur 1 an

Branches principales



28.9%	Sciences pharma & biotech
14.9%	Produits alimentaires, boisson et tabac
12.5%	Equipement
11.2%	Assurances
9.3%	Services financiers diversifiés
8.4%	Matériels
5.8%	Santé/soins corporels
1.9%	Technologie de l'information
1.9%	Biens de consommation durables et habillement
5.4%	Autres

Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.42%
TER (au 30.09.2024)	0.43%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Dernière distribution (ex)	10.07.2024
Distribution	2.26
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	92.79
N° de val.	114 426 955
N° ISIN	CH1144269557

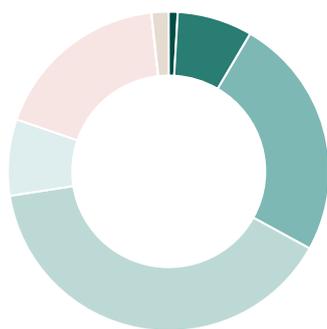
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	97.61
Plus haut 12 derniers mois	102.89
Plus bas 12 derniers mois	91.40
Fortune du fonds en mio.	329.53

Positions principales des actions

Nestle SA	12.5%
Novartis AG	12.3%
Roche Holding AG	11.8%
Zurich Insurance Group AG	5.7%
ABB Ltd	5.5%
UBS Group AG	5.3%
Swiss Re AG	2.8%
Holcim AG	2.8%
Alcon AG	2.8%
Lonza Group AG	2.5%

Rating de durabilité



Rating de durabilité moyen		B	
A+	0,00%	C+	18,00%
A	0,90%	C	0,00%
A-	7,56%	C-	0,00%
B+	24,56%	D+	0,00%
B	39,54%	D	0,00%
B-	7,72%	D-	0,00%
		n/a	1,72%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Temenos Group AG	A	0,26%
SIG Group	A	0,64%
Logitech	A-	1,24%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
UBS	C+	5,33%
Nestlé SA	C+	12,46%
Barry Callebaut	C+	0,21%

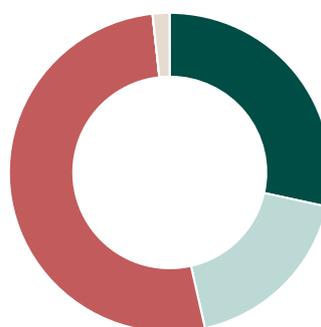
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	102'949,24
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	27'310,84
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	5'131,58
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	70'506,83
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	312,41
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	1'135,70

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 79,41%
Degré de couverture de l'intensité: 89,99%

Pratiques controversées



non controversé	28,44%
peu controversé	18,04%
controversé	51,80%
très controversé	0,00%
n/a	1,72%

Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	2,78%
Emmi AG	2'169,52	0,28%
Kuehne & Nagel	1'610,77	0,60%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Nestlé SA	controversé	12,46%
UBS	controversé	5,33%
Novartis	controversé	12,34%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 98,28%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées.

Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Facilité d'accès aux marchés des actions: le fonds tient compte des actions d'entreprises de tailles petite à grande de différents secteurs afin d'opérer une bonne répartition des risques.
- Diversifié: le fonds vous offre ainsi une large diversification.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura. S'alignant sur un indice sous-jacent, il utilise cependant une approche systématique afin de pondérer plus fortement les titres durables et d'éviter autant que possible les titres non durables.
- Exercice du droit de vote: en tant qu'investisseur, vos intérêts sont représentés lors des assemblées générales des entreprises dans lesquelles le fonds investit.
- Avec ou sans distribution: versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs, cours des actions et négociabilité: des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, au secteur d'activité et aux entreprises ne peuvent être exclues. Les actions des petites et moyennes entreprises peuvent être moins stables face aux fluctuations des cours et moins facilement négociables que les actions de grandes entreprises.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification du fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquérir, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Equity B

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Equity offre une possibilité efficace et peu coûteuse de participer à l'évolution du marché suisse des actions. Il investit dans des entreprises helvétiques dans le but de générer une croissance durable du patrimoine. Ce fonds quasi indiciel évolue au plus proche de l'indice, de manière aussi durable que possible.

- Fonds en actions à gestion quasi indicielle
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Exercice actif des droits de vote dans l'intérêt des investisseurs

- Catégorie de parts A (distribution), catégorie de parts B (capitalisation)
- Convient aux investisseurs avec une forte disposition à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

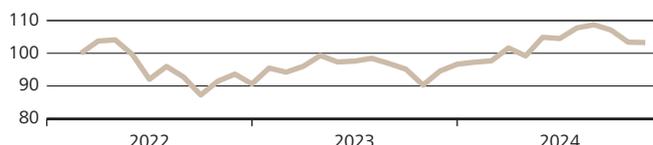
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	-0.12	6.86	6.66	-9.39	n.a.	n.a.
Indice	-0.25	7.56	6.09	-8.55	n.a.	n.a.

Indice de référence: Swiss Performance Index

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (B)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

Volatilité*	9.11%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	0.91
Tracking Error*	0.98%
Jensen's Alpha*	-0.44
Bêta*	0.98

* annualisée sur 1 an

Branches principales



28.9%	Sciences pharma & biotech
14.9%	Produits alimentaires, boisson et tabac
12.5%	Equipement
11.2%	Assurances
9.3%	Services financiers diversifiés
8.4%	Matériels
5.8%	Santé/soins corporels
1.9%	Technologie de l'information
1.9%	Biens de consommation durables et habillement
5.4%	Autres

Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.42%
TER (au 30.09.2024)	0.43%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	94.89
N° de val.	114 426 956
N° ISIN	CH1144269565

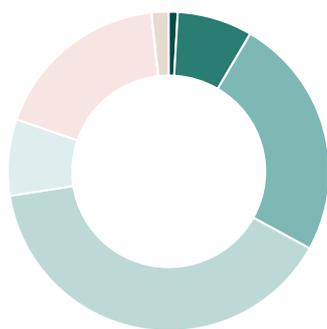
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	101.28
Plus haut 12 derniers mois	106.70
Plus bas 12 derniers mois	93.46
Fortune du fonds en mio.	329.53

Positions principales des actions

Nestle SA	12.5%
Novartis AG	12.3%
Roche Holding AG	11.8%
Zurich Insurance Group AG	5.7%
ABB Ltd	5.5%
UBS Group AG	5.3%
Swiss Re AG	2.8%
Holcim AG	2.8%
Alcon AG	2.8%
Lonza Group AG	2.5%

Rating de durabilité



Rating de durabilité moyen		B	
A+	0,00%	C+	18,00%
A	0,90%	C	0,00%
A-	7,56%	C-	0,00%
B+	24,56%	D+	0,00%
B	39,54%	D	0,00%
B-	7,72%	D-	0,00%
		n/a	1,72%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Temenos Group AG	A	0,26%
SIG Group	A	0,64%
Logitech	A-	1,24%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
UBS	C+	5,33%
Nestlé SA	C+	12,46%
Barry Callebaut	C+	0,21%

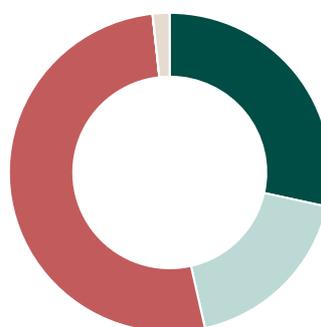
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	102'949,24
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	27'310,84
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	5'131,58
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	70'506,83
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	312,41
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	1'135,70

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 79,41%
Degré de couverture de l'intensité: 89,99%

Pratiques controversées



non controversé	28,44%
peu controversé	18,04%
controversé	51,80%
très controversé	0,00%
n/a	1,72%

Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	2,78%
Emmi AG	2'169,52	0,28%
Kuehne & Nagel	1'610,77	0,60%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Nestlé SA	controversé	12,46%
UBS	controversé	5,33%
Novartis	controversé	12,34%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 98,28%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Facilité d'accès aux marchés des actions: le fonds tient compte des actions d'entreprises de tailles petite à grande de différents secteurs afin d'opérer une bonne répartition des risques.
- Diversifié: le fonds vous offre ainsi une large diversification.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura. S'alignant sur un indice sous-jacent, il utilise cependant une approche systématique afin de pondérer plus fortement les titres durables et d'éviter autant que possible les titres non durables.
- Exercice du droit de vote: en tant qu'investisseur, vos intérêts sont représentés lors des assemblées générales des entreprises dans lesquelles le fonds investit.
- Avec ou sans distribution: versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs, cours des actions et négociabilité: des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, au secteur d'activité et aux entreprises ne peuvent être exclues. Les actions des petites et moyennes entreprises peuvent être moins stables face aux fluctuations des cours et moins facilement négociables que les actions de grandes entreprises.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification du fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Equity I

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Equity offre une possibilité efficace et peu coûteuse de participer à l'évolution du marché suisse des actions. Il investit dans des entreprises helvétiques dans le but de générer une croissance durable du patrimoine. Ce fonds quasi indiciel évolue au plus proche de l'indice, de manière aussi durable que possible.

- Fonds en actions à gestion quasi indicielle
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Exercice actif des droits de vote dans l'intérêt des investisseurs

- Catégorie de parts I (distribution)
- Convient aux investisseurs avec une forte disposition à prendre des risques
- Catégorie de parts I réservée aux investisseurs qualifiés

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

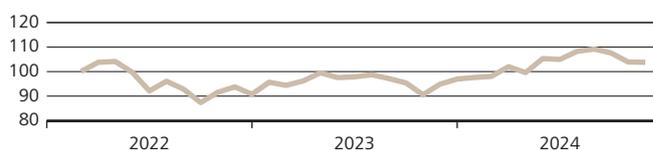
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	-0.10	7.04	6.84	-9.24	n.a.	n.a.
Indice	-0.25	7.56	6.09	-8.55	n.a.	n.a.

Indice de référence: Swiss Performance Index

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (distribution réinvestie)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

Volatilité*	9.11%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	0.91
Tracking Error*	0.98%
Jensen's Alpha*	-0.44
Bêta*	0.98

* annualisée sur 1 an

Branches principales



28.9%	Sciences pharma & biotech
14.9%	Produits alimentaires, boisson et tabac
12.5%	Equipement
11.2%	Assurances
9.3%	Services financiers diversifiés
8.4%	Matériels
5.8%	Santé/soins corporels
1.9%	Technologie de l'information
1.9%	Biens de consommation durables et habillement
5.4%	Autres

Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.25%
TER (au 30.09.2024)	0.26%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Dernière distribution (ex)	10.07.2024
Distribution	2.44
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	92.94
N° de val.	114 426 957
N° ISIN	CH1144269573

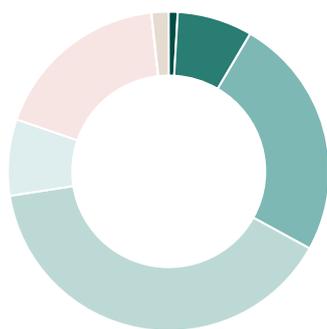
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	97.75
Plus haut 12 derniers mois	103.13
Plus bas 12 derniers mois	91.53
Fortune du fonds en mio.	329.53

Positions principales des actions

Nestle SA	12.5%
Novartis AG	12.3%
Roche Holding AG	11.8%
Zurich Insurance Group AG	5.7%
ABB Ltd	5.5%
UBS Group AG	5.3%
Swiss Re AG	2.8%
Holcim AG	2.8%
Alcon AG	2.8%
Lonza Group AG	2.5%

Rating de durabilité



Rating de durabilité moyen		B	
A+	0,00%	C+	18,00%
A	0,90%	C	0,00%
A-	7,56%	C-	0,00%
B+	24,56%	D+	0,00%
B	39,54%	D	0,00%
B-	7,72%	D-	0,00%
		n/a	1,72%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Temenos Group AG	A	0,26%
SIG Group	A	0,64%
Logitech	A-	1,24%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
UBS	C+	5,33%
Nestlé SA	C+	12,46%
Barry Callebaut	C+	0,21%

Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	102'949,24
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	27'310,84
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	5'131,58
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	70'506,83
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	312,41
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	1'135,70

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 79,41%
Degré de couverture de l'intensité: 89,99%

Pratiques controversées



non controversé	28,44%
peu controversé	18,04%
controversé	51,80%
très controversé	0,00%
n/a	1,72%

Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Holcim Ltd	5'301,55	2,78%
Emmi AG	2'169,52	0,28%
Kuehne & Nagel	1'610,77	0,60%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Nestlé SA	controversé	12,46%
UBS	controversé	5,33%
Novartis	controversé	12,34%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 98,28%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exclusions | <input type="checkbox"/> Best in class | <input checked="" type="checkbox"/> Intégration ESG |
| <input checked="" type="checkbox"/> Engagement | <input checked="" type="checkbox"/> Exercice du droit de vote | |

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Facilité d'accès aux marchés des actions: le fonds tient compte des actions d'entreprises de tailles petite à grande de différents secteurs afin d'opérer une bonne répartition des risques.
- Diversifié: le fonds vous offre ainsi une large diversification.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura. S'alignant sur un indice sous-jacent, il utilise cependant une approche systématique afin de pondérer plus fortement les titres durables et d'éviter autant que possible les titres non durables.
- Exercice du droit de vote: en tant qu'investisseur, vos intérêts sont représentés lors des assemblées générales des entreprises dans lesquelles le fonds investit.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.

Risques

- Fluctuations de valeurs, cours des actions et négociabilité: des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, au secteur d'activité et aux entreprises ne peuvent être exclues. Les actions des petites et moyennes entreprises peuvent être moins stables face aux fluctuations des cours et moins facilement négociables que les actions de grandes entreprises.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification du fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) A

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) investit de façon largement diversifiée dans des actions d'entreprises du monde entier domiciliées hors de Suisse, dans le but de générer une croissance de la valeur sur le long terme. Le fonds investit de façon quasi indicielle, c.-à-d. qu'il représente aussi fidèlement que possible l'indice boursier mondial défini (à l'exclusion de la Suisse).

- Fonds en actions à gestion quasi indicielle
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Exercice actif des droits de vote dans l'intérêt des investisseurs

- Catégorie de parts A (distribution), catégorie de parts B (capitalisation)
- Convient aux investisseurs avec une forte disposition à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

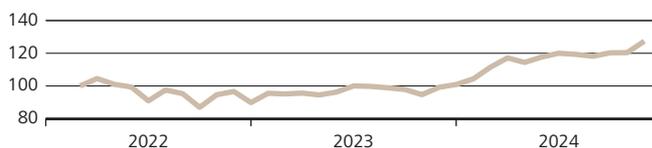
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	5.81	26.25	12.34	-10.18	n.a.	n.a.
Indice	6.59	27.84	12.78	-9.27	n.a.	n.a.

Indice de référence: Morningstar Developed Markets ex-Switzerland Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (distribution réinvestie)



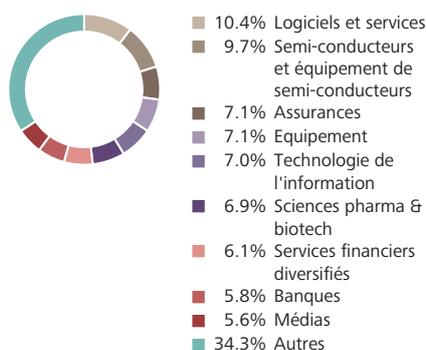
Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

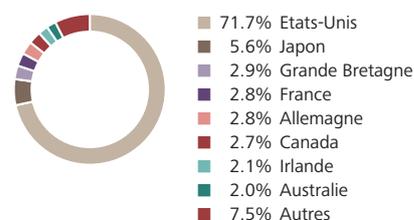
Volatilité*	9.60%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	2.82
Tracking Error*	1.32%
Jensen's Alpha*	-1.30
Bêta*	0.96

* annualisée sur 1 an

Branches principales



Répartition par pays



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.46%
TER (au 30.09.2024)	0.47%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Dernière distribution (ex)	10.07.2024
Distribution	1.21
Valeur fiscale au 31.12.2023	99.08

Clôture de l'exercice

N° de val.

N° ISIN

31 mars

114 426 959

CH1144269599

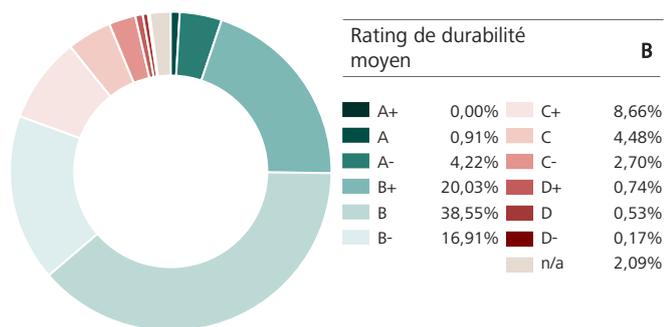
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	124.32
Plus haut 12 derniers mois	124.71
Plus bas 12 derniers mois	97.76
Fortune du fonds en mio.	334.92

Positions principales des actions

NVIDIA Corp	4.8%
Apple Inc	4.6%
Microsoft Corp	4.5%
Amazon.com Inc	2.6%
Alphabet Inc	2.4%
Meta Platforms Inc	1.7%
Tesla Inc	1.2%
Eli Lilly & Co	1.0%
Broadcom Inc	1.0%
Emerson Electric Co	0.8%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Ecolab	A	0,67%
Amadeus IT Holding	A	0,24%
SAP SE	A-	0,54%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,17%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,53%
Goldman Sachs Group	D+	0,15%

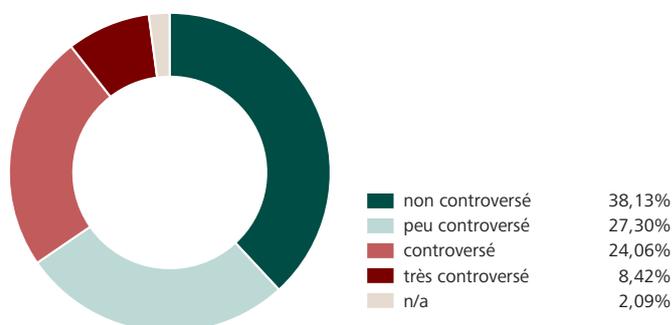
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	63'584,49
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	8'851,55
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	3'874,88
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	50'858,06
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	189,85
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	666,51

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 92,84%
Degré de couverture de l'intensité: 96,07%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,36%
CRH	2'375,70	0,15%
Veolia Environnement	1'754,66	0,42%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,27%
Bank of America	très controversé	0,17%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,15%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 97,91%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exclusions | <input type="checkbox"/> Best in class | <input checked="" type="checkbox"/> Intégration ESG |
| <input checked="" type="checkbox"/> Engagement | <input checked="" type="checkbox"/> Exercice du droit de vote | |

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Facilité d'accès aux marchés des actions: le fonds tient compte des actions d'entreprises de tailles moyenne à grande de différents secteurs et pays afin d'opérer une bonne répartition des risques.
- Diversifié: le fonds vous offre ainsi une large diversification.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura. S'alignant sur un indice sous-jacent, il utilise cependant une approche systématique afin de pondérer plus fortement les titres durables et d'éviter autant que possible les titres non durables.
- Exercice du droit de vote: en tant qu'investisseur, vos intérêts sont représentés lors des assemblées générales des entreprises dans lesquelles le fonds investit.
- Avec ou sans distribution: versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs, cours des actions et négociabilité: des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, au secteur d'activité et aux entreprises ne peuvent être exclues. Les actions des petites et moyennes entreprises peuvent être moins stables face aux fluctuations des cours et moins facilement négociables que les actions de grandes entreprises.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification du fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Le Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) n'est pas sponsorisé, soutenu, vendu ni promu par Morningstar Switzerland GmbH ou ses partenaires (ci-après «entreprises Morningstar»). Les entreprises Morningstar ne donnent aux propriétaires du Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) ou à l'opinion publique aucune assurance ou garantie tacite ou explicite que les placements dans le Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) sont appropriés ou que le Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) est adéquat pour reproduire l'évolution générale du produit du preneur de licence. Les entreprises Morningstar ne garantissent pas l'exactitude ni l'exhaustivité du Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) ni d'aucune des données qu'il contient, et les entreprises de Morningstar déclinent toute responsabilité quant aux éventuelles erreurs, omissions ou interruptions qu'il pourrait contenir.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquérir, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) B

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) investit de façon largement diversifiée dans des actions d'entreprises du monde entier domiciliées hors de Suisse, dans le but de générer une croissance de la valeur sur le long terme. Le fonds investit de façon quasi indicielle, c.-à-d. qu'il représente aussi fidèlement que possible l'indice boursier mondial défini (à l'exclusion de la Suisse).

- Fonds en actions à gestion quasi indicielle
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Exercice actif des droits de vote dans l'intérêt des investisseurs

- Catégorie de parts A (distribution), catégorie de parts B (capitalisation)
- Convient aux investisseurs avec une forte disposition à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

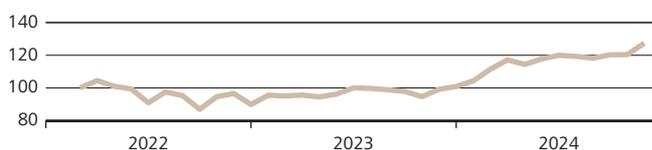
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	5.80	26.24	12.33	-10.17	n.a.	n.a.
Indice	6.59	27.84	12.78	-9.27	n.a.	n.a.

Indice de référence: Morningstar Developed Markets ex-Switzerland Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (B)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

Volatilité*	9.60%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	2.82
Tracking Error*	1.32%
Jensen's Alpha*	-1.30
Bêta*	0.96

* annualisée sur 1 an

Branches principales



10.4%	Logiciels et services
9.7%	Semi-conducteurs et équipement de semi-conducteurs
7.1%	Assurances
7.1%	Equipement
7.0%	Technologie de l'information
6.9%	Sciences pharma & biotech
6.1%	Services financiers diversifiés
5.8%	Banques
5.6%	Médias
34.3%	Autres

Répartition par pays



71.7%	Etats-Unis
5.6%	Japon
2.9%	Grande Bretagne
2.8%	France
2.8%	Allemagne
2.7%	Canada
2.1%	Irlande
2.0%	Australie
7.5%	Autres

Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.46%
TER (au 30.09.2024)	0.47%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Valeur fiscale au 31.12.2023	100.01

Clôture de l'exercice

N° de val.

N° ISIN

31 mars

114 426 960

CH1144269607

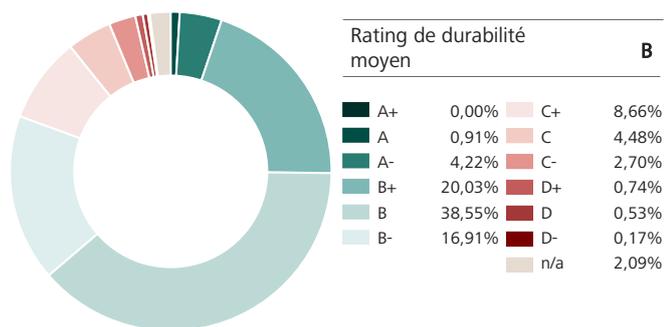
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	126.31
Plus haut 12 derniers mois	126.70
Plus bas 12 derniers mois	98.68
Fortune du fonds en mio.	334.92

Positions principales des actions

NVIDIA Corp	4.8%
Apple Inc	4.6%
Microsoft Corp	4.5%
Amazon.com Inc	2.6%
Alphabet Inc	2.4%
Meta Platforms Inc	1.7%
Tesla Inc	1.2%
Eli Lilly & Co	1.0%
Broadcom Inc	1.0%
Emerson Electric Co	0.8%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Ecolab	A	0,67%
Amadeus IT Holding	A	0,24%
SAP SE	A-	0,54%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,17%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,53%
Goldman Sachs Group	D+	0,15%

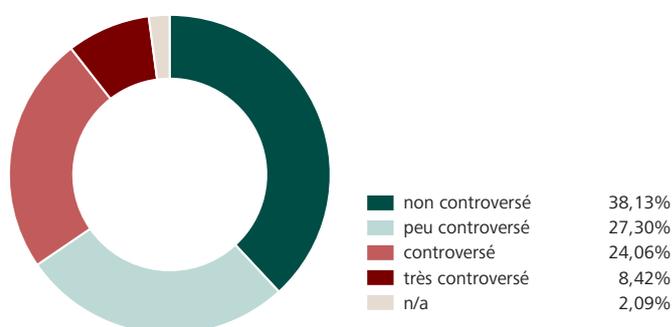
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	63'584,49
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	8'851,55
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	3'874,88
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	50'858,06
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	189,85
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	666,51

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 92,84%
Degré de couverture de l'intensité: 96,07%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,36%
CRH	2'375,70	0,15%
Veolia Environnement	1'754,66	0,42%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,27%
Bank of America	très controversé	0,17%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,15%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 97,91%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Facilité d'accès aux marchés des actions: le fonds tient compte des actions d'entreprises de tailles moyenne à grande de différents secteurs et pays afin d'opérer une bonne répartition des risques.
- Diversifié: le fonds vous offre ainsi une large diversification.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura. S'alignant sur un indice sous-jacent, il utilise cependant une approche systématique afin de pondérer plus fortement les titres durables et d'éviter autant que possible les titres non durables.
- Exercice du droit de vote: en tant qu'investisseur, vos intérêts sont représentés lors des assemblées générales des entreprises dans lesquelles le fonds investit.
- Avec ou sans distribution: versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs, cours des actions et négociabilité: des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, au secteur d'activité et aux entreprises ne peuvent être exclues. Les actions des petites et moyennes entreprises peuvent être moins stables face aux fluctuations des cours et moins facilement négociables que les actions de grandes entreprises.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification du fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Le Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) n'est pas sponsorisé, soutenu, vendu ni promu par Morningstar Switzerland GmbH ou ses partenaires (ci-après «entreprises Morningstar»). Les entreprises Morningstar ne donnent aux propriétaires du Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) ou à l'opinion publique aucune assurance ou garantie tacite ou explicite que les placements dans le Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) sont appropriés ou que le Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) est adéquat pour reproduire l'évolution générale du produit du preneur de licence. Les entreprises Morningstar ne garantissent pas l'exactitude ni l'exhaustivité du Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) ni d'aucune des données qu'il contient, et les entreprises de Morningstar déclinent toute responsabilité quant aux éventuelles erreurs, omissions ou interruptions qu'il pourrait contenir.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquérir, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) I

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) investit de façon largement diversifiée dans des actions d'entreprises du monde entier domiciliées hors de Suisse, dans le but de générer une croissance de la valeur sur le long terme. Le fonds investit de façon quasi indicielle, c.-à-d. qu'il représente aussi fidèlement que possible l'indice boursier mondial défini (à l'exclusion de la Suisse).

- Fonds en actions à gestion quasi indicielle
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Exercice actif des droits de vote dans l'intérêt des investisseurs

- Catégorie de parts I (distribution)
- Convient aux investisseurs avec une forte disposition à prendre des risques
- Catégorie de parts I réservée aux investisseurs qualifiés

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

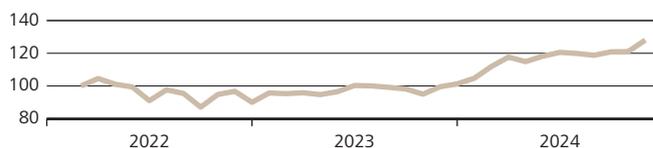
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	5.83	26.47	12.55	-10.03	n.a.	n.a.
Indice	6.59	27.84	12.78	-9.27	n.a.	n.a.

Indice de référence: Morningstar Developed Markets ex-Switzerland Target Market Exposure NR CHF

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (distribution réinvestie)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

Volatilité*	9.60%
Sharpe Ratio*	2.82
(Taux sans risque: 1.36%)	
Tracking Error*	1.32%
Jensen's Alpha*	-1.30
Bêta*	0.96

* annualisée sur 1 an

Branches principales



10.4%	Logiciels et services
9.7%	Semi-conducteurs et équipement de semi-conducteurs
7.1%	Assurances
7.1%	Equipement
7.0%	Technologie de l'information
6.9%	Sciences pharma & biotech
6.1%	Services financiers diversifiés
5.8%	Banques
5.6%	Médias
34.3%	Autres

Répartition par pays



71.7%	Etats-Unis
5.6%	Japon
2.9%	Grande Bretagne
2.8%	France
2.8%	Allemagne
2.7%	Canada
2.1%	Irlande
2.0%	Australie
7.5%	Autres

Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.27%
TER (au 30.09.2024)	0.28%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Dernière distribution (ex)	10.07.2024
Distribution	1.40
Valeur fiscale au 31.12.2023	99.23

Clôture de l'exercice

31 mars

N° de val.

114 426 961

N° ISIN

CH1144269615

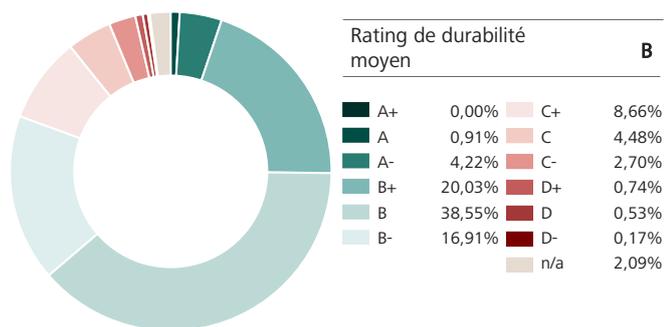
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	124.53
Plus haut 12 derniers mois	124.91
Plus bas 12 derniers mois	97.89
Fortune du fonds en mio.	334.92

Positions principales des actions

NVIDIA Corp	4.8%
Apple Inc	4.6%
Microsoft Corp	4.5%
Amazon.com Inc	2.6%
Alphabet Inc	2.4%
Meta Platforms Inc	1.7%
Tesla Inc	1.2%
Eli Lilly & Co	1.0%
Broadcom Inc	1.0%
Emerson Electric Co	0.8%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Ecolab	A	0,67%
Amadeus IT Holding	A	0,24%
SAP SE	A-	0,54%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Bank of America	D-	0,17%
J.P. Morgan Chase & Co.	D	0,53%
Goldman Sachs Group	D+	0,15%

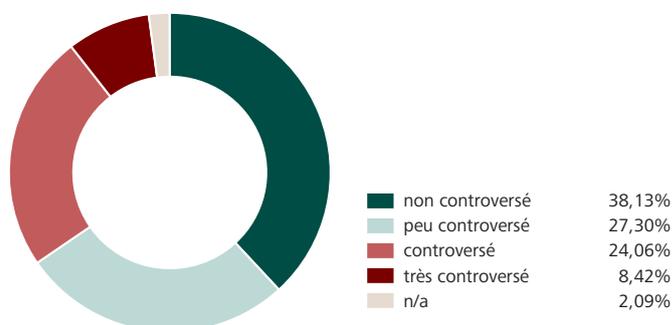
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	63'584,49
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	8'851,55
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	3'874,88
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	50'858,06
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	189,85
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	666,51

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 92,84%
Degré de couverture de l'intensité: 96,07%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Waste Connections Inc.	3'404,49	0,36%
CRH	2'375,70	0,15%
Veolia Environnement	1'754,66	0,42%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Johnson&Johnson	très controversé	0,27%
Bank of America	très controversé	0,17%
Goldman Sachs Group	très controversé	0,15%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 97,91%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées.

Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exclusions | <input type="checkbox"/> Best in class | <input checked="" type="checkbox"/> Intégration ESG |
| <input checked="" type="checkbox"/> Engagement | <input checked="" type="checkbox"/> Exercice du droit de vote | |

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Facilité d'accès aux marchés des actions: le fonds tient compte des actions d'entreprises de tailles moyenne à grande de différents secteurs et pays afin d'opérer une bonne répartition des risques.
- Diversifié: ainsi, le fonds vous offre une large diversification.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura. S'alignant sur un indice sous-jacent, il utilise cependant une approche systématique afin de pondérer plus fortement les titres durables et d'éviter autant que possible les titres non durables.
- Exercice du droit de vote: en tant qu'investisseur, vos intérêts sont représentés lors des assemblées générales des entreprises dans lesquelles le fonds investit.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.

Risques

- Fluctuations de valeurs, cours des actions et négociabilité: des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, au secteur d'activité et aux entreprises ne peuvent être exclues. Les actions des petites et moyennes entreprises peuvent être moins stables face aux fluctuations des cours et moins facilement négociables que les actions de grandes entreprises.
- Risque de change: le fonds investit également dans des devises autres que le franc suisse. Les fluctuations des cours qui y sont associées peuvent réduire la valeur des parts.
- Participation: la participation de chaque titre individuel au potentiel de croissance est limitée en raison de la diversification du fonds.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Le Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) n'est pas sponsorisé, soutenu, vendu ni promu par Morningstar Switzerland GmbH ou ses partenaires (ci-après «entreprises Morningstar»). Les entreprises Morningstar ne donnent aux propriétaires du Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) ou à l'opinion publique aucune assurance ou garantie tacite ou explicite que les placements dans le Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) sont appropriés ou que le Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) est adéquat pour reproduire l'évolution générale du produit du preneur de licence. Les entreprises Morningstar ne garantissent pas l'exactitude ni l'exhaustivité du Raiffeisen Futura II - Systematic Global Equity (ex Switzerland) ni d'aucune des données qu'il contient, et les entreprises de Morningstar déclinent toute responsabilité quant aux éventuelles erreurs, omissions ou interruptions qu'il pourrait contenir.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds A

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds investit dans des obligations d'Etat ou d'entreprises à taux fixe ou à taux variable, libellées en francs suisses et de différentes durées, émises par des débiteurs issus de divers secteurs dans le but de générer une croissance du patrimoine sur le long terme. Il investit de façon quasi indiciaire, c.-à-d. qu'il représente aussi fidèlement que possible le marché obligataire suisse.

- Fonds obligataire à gestion quasi indiciaire
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts A (distribution), catégorie de parts B (capitalisation)

- Convient aux investisseurs avec une disposition modérée à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

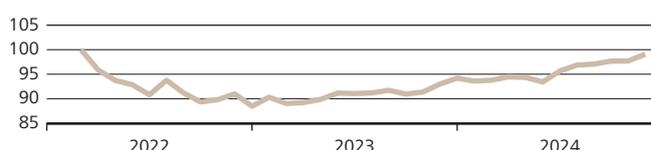
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01-29.11.	2023	2022 01.03-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	1.43	5.20	6.48	-11.54	n.a.	n.a.
Indice	1.48	5.57	7.36	-10.03	n.a.	n.a.

Indice de référence: Swiss Bond Index AAA-BBB Total Return

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (distribution réinvestie)



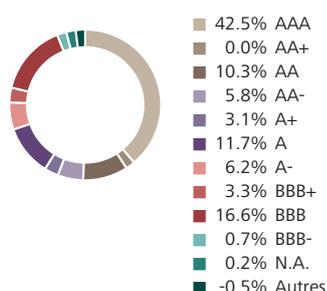
Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

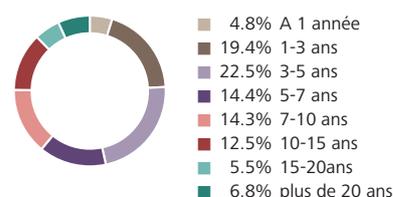
Volatilité*	3.28%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	1.58
Tracking Error*	0.17%
Jensen's Alpha*	-0.35
Bêta*	1.02
Durée modifiée moyenne	7.18
Rendement à l'échéance	0.82

* annualisée sur 1 an

Qualité des titres



Structure des durées



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.26%
TER (au 30.09.2024)	0.27%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Dernière distribution (ex)	10.07.2024
Distribution	0.74
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	93.54
N° de val.	114 426 963
N° ISIN	CH1144269631

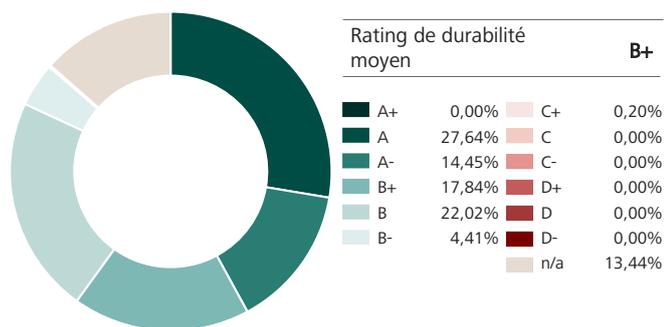
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	97.47
Plus haut 12 derniers mois	97.47
Plus bas 12 derniers mois	92.08
Fortune du fonds en mio.	212.56

Positions principales des obligations

Switzerland-REG-S 1.500%	30.04.42	1.3%
Switzerland-REG-S 2.000%	25.06.64	1.3%
Switzerland-REG-S 4.000%	08.04.28	1.2%
Switzerland-REG-S 3.250%	27.06.27	1.1%
Switzerland-REG-S 4.000%	06.01.49	1.1%
Switzerland-REG-S 1.250%	28.05.26	1.1%
Switzerland-REG-S 2.500%	08.03.36	1.0%
Switzerland-REG-S 0.500%	28.06.45	1.0%
Switzerland-REG-S 1.250%	27.06.37	1.0%
Switzerland-REG-S 0.000%	27.04.39	0.8%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Temenos Group AG	A	0,70%
Switzerland	A	16,78%
Biel (Stadt)	A	1,41%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Nestlé SA	C+	0,20%
Fonplata	B-	0,46%
Valiant Bank AG	B-	0,29%

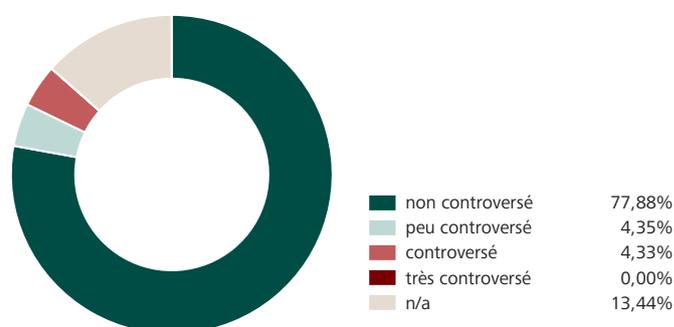
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	7'785,67
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	575,78
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	316,68
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	6'893,21
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	36,63
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	564,70

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 19,36%
Degré de couverture de l'intensité: 44,80%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Grande Dixence	1'748,13	0,05%
Agence Française de Développement	1'543,90	0,10%
Aarekraftwerk Klingnau AG	1'479,99	0,70%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Nestlé SA	controversé	0,20%
Credit Agricole next bank (Suisse) SA	controversé	0,50%
BBVA	controversé	0,10%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 50,91%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Large diversification: les risques sont bien répartis grâce au mélange d'obligations de différentes durées affichant une qualité de crédit élevée (Investment Grade) qui proviennent d'émetteurs de différents pays et secteurs.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura. S'alignant sur un indice sous-jacent, il utilise cependant une approche systématique afin de pondérer plus fortement les titres durables et d'éviter autant que possible les titres non durables.
- Avec ou sans distribution: versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs: des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, des secteurs économiques, des entreprises et des taux d'intérêt ne peuvent être exclues. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent.
- Risque de crédit: les obligations qui affichent une qualité de crédit inférieure présentent généralement un risque de défaillance plus élevé que celles dont la qualité de crédit est supérieure. Si la solvabilité d'un débiteur est dégradée ou si ce dernier manque à ses obligations, des pertes de cours sont possibles.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds B

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds investit dans des obligations d'Etat ou d'entreprises à taux fixe ou à taux variable, libellées en francs suisses et de différentes durées, émises par des débiteurs issus de divers secteurs dans le but de générer une croissance du patrimoine sur le long terme. Il investit de façon quasi indiciaire, c.-à-d. qu'il représente aussi fidèlement que possible le marché obligataire suisse.

- Fonds obligataire à gestion quasi indiciaire
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts A (distribution), catégorie de parts B (capitalisation)

- Convient aux investisseurs avec une disposition modérée à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

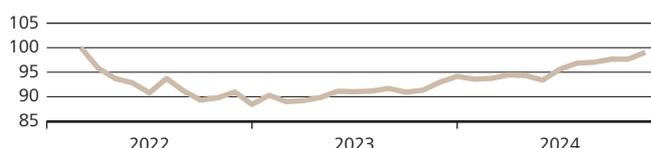
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	1.43	5.20	6.49	-11.57	n.a.	n.a.
Indice	1.48	5.57	7.36	-10.03	n.a.	n.a.

Indice de référence: Swiss Bond Index AAA-BBB Total Return

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (B)



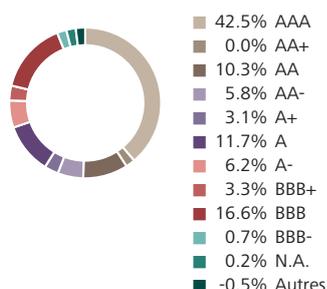
Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

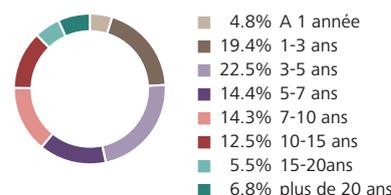
Volatilité*	3.28%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	1.58
Tracking Error*	0.17%
Jensen's Alpha*	-0.35
Bêta*	1.02
Durée modifiée moyenne	7.18
Rendement à l'échéance	0.82

* annualisée sur 1 an

Qualité des titres



Structure des durées



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.26%
TER (au 30.09.2024)	0.27%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	94.05
N° de val.	114 426 964
N° ISIN	CH1144269649

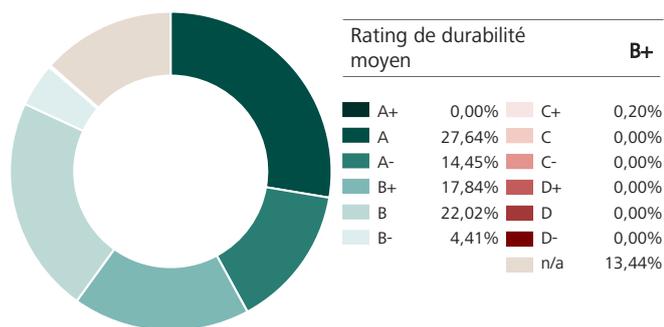
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	98.50
Plus haut 12 derniers mois	98.50
Plus bas 12 derniers mois	92.58
Fortune du fonds en mio.	212.56

Positions principales des obligations

Switzerland-REG-S 1.500%	30.04.42	1.3%
Switzerland-REG-S 2.000%	25.06.64	1.3%
Switzerland-REG-S 4.000%	08.04.28	1.2%
Switzerland-REG-S 3.250%	27.06.27	1.1%
Switzerland-REG-S 4.000%	06.01.49	1.1%
Switzerland-REG-S 1.250%	28.05.26	1.1%
Switzerland-REG-S 2.500%	08.03.36	1.0%
Switzerland-REG-S 0.500%	28.06.45	1.0%
Switzerland-REG-S 1.250%	27.06.37	1.0%
Switzerland-REG-S 0.000%	27.04.39	0.8%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Temenos Group AG	A	0,70%
Switzerland	A	16,78%
Biel (Stadt)	A	1,41%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Nestlé SA	C+	0,20%
Fonplata	B-	0,46%
Valiant Bank AG	B-	0,29%

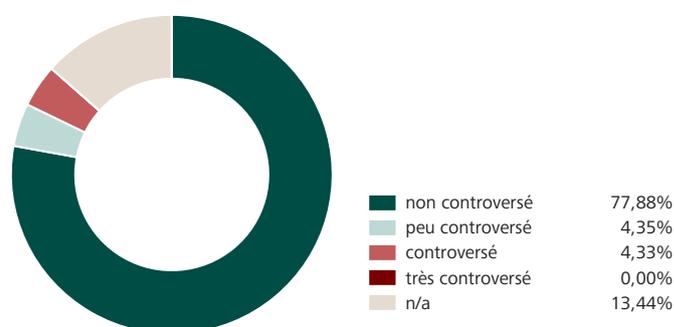
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	7'785,67
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	575,78
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	316,68
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	6'893,21
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	36,63
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	564,70

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 19,36%
Degré de couverture de l'intensité: 44,80%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Grande Dixence	1'748,13	0,05%
Agence Française de Développement	1'543,90	0,10%
Aarekraftwerk Klingnau AG	1'479,99	0,70%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Nestlé SA	controversé	0,20%
Credit Agricole next bank (Suisse) SA	controversé	0,50%
BBVA	controversé	0,10%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 50,91%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Large diversification: les risques sont bien répartis grâce au mélange d'obligations de différentes durées affichant une qualité de crédit élevée (Investment Grade) qui proviennent d'émetteurs de différents pays et secteurs.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura. S'alignant sur un indice sous-jacent, il utilise cependant une approche systématique afin de pondérer plus fortement les titres durables et d'éviter autant que possible les titres non durables.
- Avec ou sans distribution: versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs: des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, des secteurs économiques, des entreprises et des taux d'intérêt ne peuvent être exclues. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent.
- Risque de crédit: les obligations qui affichent une qualité de crédit inférieure présentent généralement un risque de défaillance plus élevé que celles dont la qualité de crédit est supérieure. Si la solvabilité d'un débiteur est dégradée ou si ce dernier manque à ses obligations, des pertes de cours sont possibles.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds I

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Swiss Bonds investit dans des obligations d'Etat ou d'entreprises à taux fixe ou à taux variable, libellées en francs suisses et de différentes durées, émises par des débiteurs issus de divers secteurs dans le but de générer une croissance du patrimoine sur le long terme. Il investit de façon quasi indiciaire, c.-à-d. qu'il représente aussi fidèlement que possible le marché obligataire suisse.

- Fonds obligataire à gestion quasi indiciaire
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Catégorie de parts I (distribution)

- Convient aux investisseurs avec une disposition modérée à prendre des risques
- Catégorie de parts I réservée aux investisseurs qualifiés

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

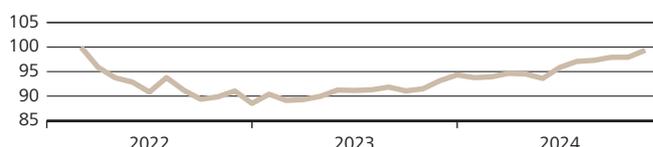
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	1.45	5.31	6.59	-11.48	n.a.	n.a.
Indice	1.48	5.57	7.36	-10.03	n.a.	n.a.

Indice de référence: Swiss Bond Index AAA-BBB Total Return

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (distribution réinvestie)



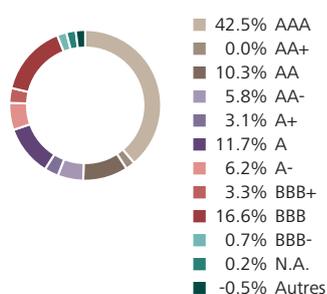
Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

Données sur le risque

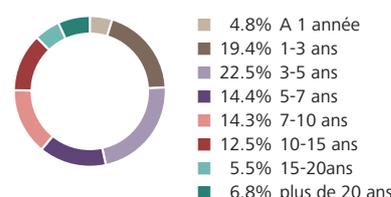
Volatilité*	3.28%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	1.58
Tracking Error*	0.17%
Jensen's Alpha*	-0.35
Bêta*	1.02
Durée modifiée moyenne	7.18
Rendement à l'échéance	0.82

* annualisée sur 1 an

Qualité des titres



Structure des durées



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.16%
TER (au 30.09.2024)	0.17%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Dernière distribution (ex)	10.07.2024
Distribution	0.83
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	93.61
N° de val.	114 426 965
N° ISIN	CH1144269656

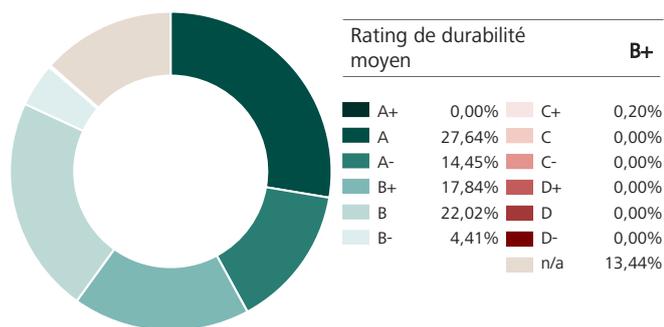
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	97.55
Plus haut 12 derniers mois	97.55
Plus bas 12 derniers mois	92.15
Fortune du fonds en mio.	212.56

Positions principales des obligations

Switzerland-REG-S 1.500%	30.04.42	1.3%
Switzerland-REG-S 2.000%	25.06.64	1.3%
Switzerland-REG-S 4.000%	08.04.28	1.2%
Switzerland-REG-S 3.250%	27.06.27	1.1%
Switzerland-REG-S 4.000%	06.01.49	1.1%
Switzerland-REG-S 1.250%	28.05.26	1.1%
Switzerland-REG-S 2.500%	08.03.36	1.0%
Switzerland-REG-S 0.500%	28.06.45	1.0%
Switzerland-REG-S 1.250%	27.06.37	1.0%
Switzerland-REG-S 0.000%	27.04.39	0.8%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Temenos Group AG	A	0,70%
Switzerland	A	16,78%
Biel (Stadt)	A	1,41%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Nestlé SA	C+	0,20%
Fonplata	B-	0,46%
Valiant Bank AG	B-	0,29%

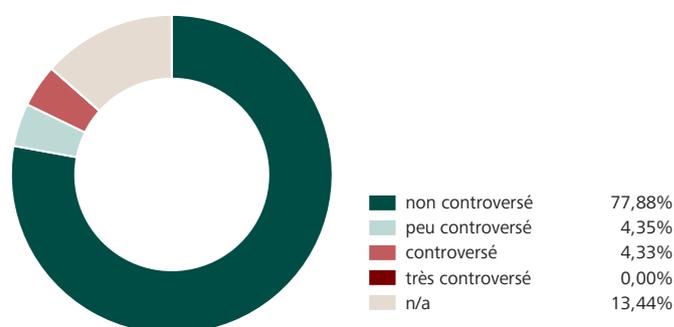
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	7'785,67
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	575,78
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	316,68
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	6'893,21
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	36,63
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	564,70

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 19,36%
Degré de couverture de l'intensité: 44,80%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Grande Dixence	1'748,13	0,05%
Agence Française de Développement	1'543,90	0,10%
Aarekraftwerk Klingnau AG	1'479,99	0,70%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Nestlé SA	controversé	0,20%
Credit Agricole next bank (Suisse) SA	controversé	0,50%
BBVA	controversé	0,10%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 50,91%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- | | | |
|--|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exclusions | <input type="checkbox"/> Best in class | <input checked="" type="checkbox"/> Intégration ESG |
| <input checked="" type="checkbox"/> Engagement | <input type="checkbox"/> Exercice du droit de vote | |

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Large diversification: les risques sont bien répartis grâce au mélange d'obligations de différentes durées affichant une qualité de crédit élevée (Investment Grade), provenant d'émetteurs de différents pays et secteurs.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura. S'alignant sur un indice sous-jacent, il utilise cependant une approche systématique afin de pondérer plus fortement les titres durables et d'éviter autant que possible les titres non durables.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.

Risques

- Fluctuations de valeurs: des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, du secteur d'activité et des entreprises ou aux taux d'intérêt ne peuvent être exclues. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent.
- Risque de crédit: les obligations qui affichent une qualité de crédit inférieure présentent généralement un risque de défaillance plus élevé que celles dont la qualité de crédit est supérieure. Si la solvabilité d'un débiteur est dégradée ou si ce dernier manque à ses obligations, des pertes de cours sont possibles.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Global Bonds (ex CHF, hedged) A

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Global Bonds (ex CHF, hedged) investit dans le monde entier dans des obligations libellées en monnaies étrangères émises par des débiteurs de différents pays et secteurs, dans le but de générer une croissance du patrimoine sur le long terme. Il représente un indice obligataire mondial aussi précisément que possible.

- Fonds obligataire mondial à gestion quasi indicelle
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Couverture des risques de change
- Catégorie de parts A (distribution), catégorie de parts B (capitalisation)
- Convient aux investisseurs avec une disposition modérée à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

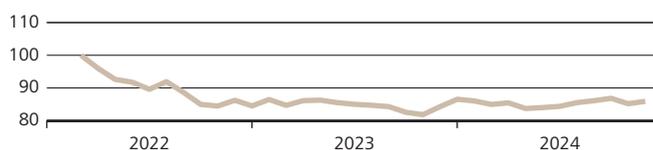
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	0.86	-0.73	2.41	-15.50	n.a.	n.a.
Indice	0.85	-0.56	2.03	-12.96	n.a.	n.a.

Indice de référence: ICE Global Developed Markets Large Cap Excluding CHF, Securitized & US Taxable Municipals CHF Hedged Custom Index

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (distribution réinvestie)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

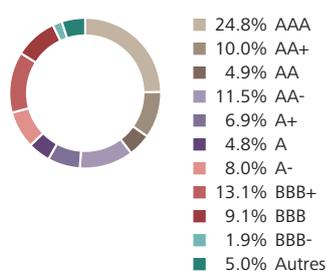
Données sur le risque

Volatilité*	4.77%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	0.14
Tracking Error*	0.26%
Jensen's Alpha*	-0.18
Bêta*	0.96
Durée modifiée moyenne	6.60
Rendement à l'échéance en CHF**	0.81

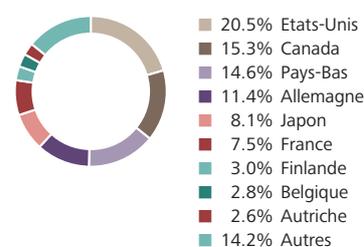
* annualisée sur 1 an

** couverture de change prise en compte

Qualité des titres



Répartition par pays



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.30%
TER (au 30.09.2024)	0.31%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Dernière distribution (ex)	10.07.2024
Distribution	1.66
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	84.84
N° de val.	114 426 967
N° ISIN	CH1144269672

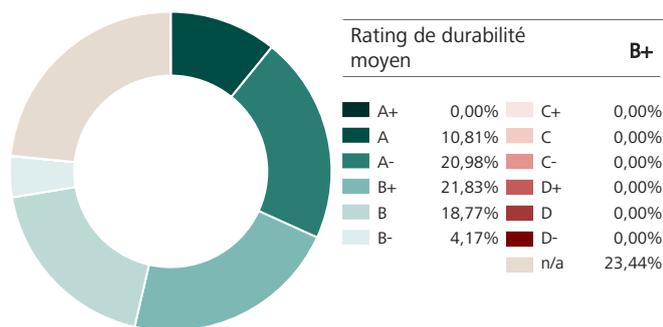
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	82.28
Plus haut 12 derniers mois	85.01
Plus bas 12 derniers mois	81.08
Fortune du fonds en mio.	152.48

Positions principales des obligations

Nordrh.-Westfalen, State of-REG-S	4.375% 16.02.27	0.8%
Amgen INC 5.600% 02.03.43		0.8%
Renten 4.125% 06.02.31		0.8%
Kreditanstalt für Wiederaufbau 2.050% 16.02.2026		0.8%
Verizon 3.400% 22.03.41		0.8%
BNG Bank NV-REG-S 0.875% 18.05.26		0.8%
NXP BV / NXP Funding LLC 4.400% 01.06.27		0.8%
Gibacn 1.450% 14.09.26		0.8%
Nederl. Waterschapsbank NV-REG-S 4.000% 01.06.28		0.8%
NXP BV/NXP funding LLC/NXP USA INC 3.875% 18.06.26		0.8%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Euronext NV	A	1,14%
Netherlands	A	3,96%
Finland	A	2,89%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Cigna	B-	0,81%
Eli Lilly and Company	B-	0,43%
East Japan Railway Company	B-	0,81%

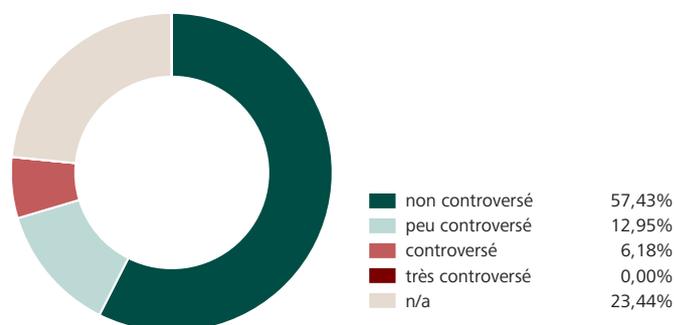
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	7'517,64
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	865,30
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	463,04
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	6'189,31
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	49,30
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	622,56

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 36,46%
Degré de couverture de l'intensité: 40,78%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Terna	2'950,23	0,05%
Red Eléctrica Financ. S.A.U.	2'810,88	0,35%
Red Electrica de España SA	2'810,88	0,06%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Microsoft Corporation	controversé	1,15%
ASTRAZENECA FINANCE LLC	controversé	0,95%
AstraZeneca	controversé	0,35%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 47,11%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Large diversification: les risques sont bien répartis grâce au mélange d'obligations de différentes durées affichant une qualité de crédit élevée (Investment Grade), provenant d'émetteurs de différents pays et secteurs.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura. S'alignant sur un indice sous-jacent, il utilise cependant une approche systématique afin de pondérer plus fortement les titres durables et d'éviter autant que possible les titres non durables.
- Avec ou sans distribution: versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs: des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, des secteurs économiques, des entreprises et des taux d'intérêt ne peuvent être exclues. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent.
- Risque de crédit: les obligations qui affichent une qualité de crédit inférieure présentent généralement un risque de défaillance plus élevé que celles dont la qualité de crédit est supérieure. Si la solvabilité d'un débiteur est dégradée ou si ce dernier manque à ses obligations, des pertes de cours sont possibles.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Global Bonds (ex CHF, hedged) B

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Global Bonds (ex CHF, hedged) investit dans le monde entier dans des obligations libellées en monnaies étrangères émises par des débiteurs de différents pays et secteurs, dans le but de générer une croissance du patrimoine sur le long terme. Il représente un indice obligataire mondial aussi précisément que possible.

- Fonds obligataire mondial à gestion quasi indicielle
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (rwww.aiffeisen.ch/placements-durables)
- Couverture des risques de change

- Catégorie de parts A (distribution), catégorie de parts B (capitalisation)
- Convient aux investisseurs avec une disposition modérée à prendre des risques

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

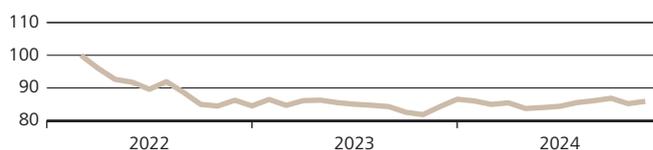
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024	2023	2022	3 a. p.a.	5 a. p.a.
		01.01.-29.11.		01.03.-31.12.		
Fonds	0.85	-0.74	2.41	-15.50	n.a.	n.a.
Indice	0.85	-0.56	2.03	-12.96	n.a.	n.a.

Indice de référence: ICE Global Developed Markets Large Cap Excluding CHF, Securitized & US Taxable Municipals CHF Hedged Custom Index

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (B)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

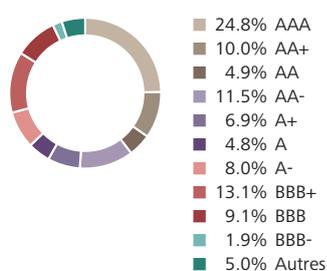
Données sur le risque

Volatilité*	4.77%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	0.14
Tracking Error*	0.26%
Jensen's Alpha*	-0.18
Bêta*	0.96
Durée modifiée moyenne	6.60
Rendement à l'échéance en CHF**	0.81

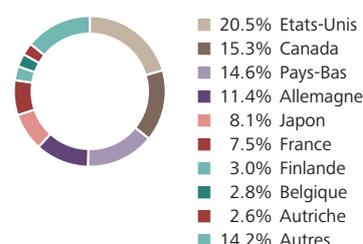
* annualisée sur 1 an

** couverture de change prise en compte

Qualité des titres



Répartition par pays



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.30%
TER (au 30.09.2024)	0.31%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	86.11
N° de val.	114 426 968
N° ISIN	CH1144269680

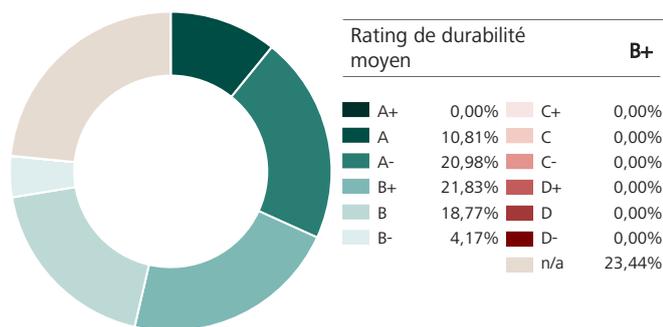
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	84.62
Plus haut 12 derniers mois	86.29
Plus bas 12 derniers mois	82.91
Fortune du fonds en mio.	152.48

Positions principales des obligations

Nordrh.-Westfalen, State of-REG-S	4.375%	16.02.27	0.8%
Amgen INC 5.600%	02.03.43		0.8%
Renten 4.125%	06.02.31		0.8%
Kreditanstalt für Wiederaufbau 2.050%	16.02.2026		0.8%
Verizon 3.400%	22.03.41		0.8%
BNG Bank NV-REG-S 0.875%	18.05.26		0.8%
NXP BV / NXP Funding LLC 4.400%	01.06.27		0.8%
Gibacn 1.450%	14.09.26		0.8%
Nederl. Waterschapsbank NV-REG-S	4.000%	01.06.28	0.8%
NXP BV/NXP funding LLC/NXP USA INC	3.875%	18.06.26	0.8%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Euronext NV	A	1,14%
Netherlands	A	3,96%
Finland	A	2,89%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Cigna	B-	0,81%
Eli Lilly and Company	B-	0,43%
East Japan Railway Company	B-	0,81%

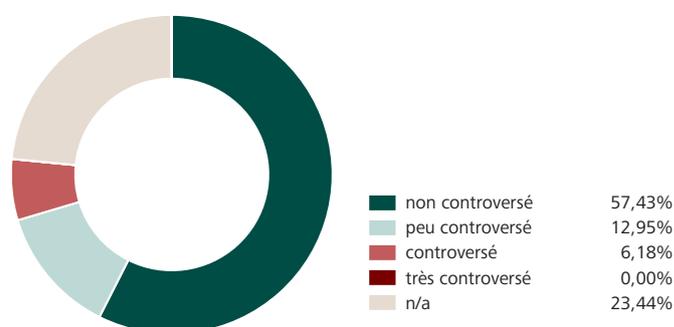
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	7'517,64
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	865,30
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	463,04
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	6'189,31
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	49,30
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	622,56

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 36,46%
Degré de couverture de l'intensité: 40,78%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Terna	2'950,23	0,05%
Red Eléctrica Financ. S.A.U.	2'810,88	0,35%
Red Electrica de España SA	2'810,88	0,06%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Microsoft Corporation	controversé	1,15%
ASTRAZENECA FINANCE LLC	controversé	0,95%
AstraZeneca	controversé	0,35%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 47,11%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Large diversification: les risques sont bien répartis grâce au mélange d'obligations de différentes durées affichant une qualité de crédit élevée (Investment Grade), provenant d'émetteurs de différents pays et secteurs.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura. S'alignant sur un indice sous-jacent, il utilise cependant une approche systématique afin de pondérer plus fortement les titres durables et d'éviter autant que possible les titres non durables.
- Avec ou sans distribution: versement annuel des revenus avec la catégorie de parts A. La catégorie de parts B réinvestit les rendements.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.
- Effet de prix moyen: en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- Fluctuations de valeurs: des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, des secteurs économiques, des entreprises et des taux d'intérêt ne peuvent être exclues. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent.
- Risque de crédit: les obligations qui affichent une qualité de crédit inférieure présentent généralement un risque de défaillance plus élevé que celles dont la qualité de crédit est supérieure. Si la solvabilité d'un débiteur est dégradée ou si ce dernier manque à ses obligations, des pertes de cours sont possibles.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.

Raiffeisen Futura II - Systematic Global Bonds (ex CHF, hedged) I

Le fonds Raiffeisen Futura II - Systematic Global Bonds (ex CHF, hedged) investit dans le monde entier dans des obligations libellées en monnaies étrangères émises par des débiteurs de différents pays et secteurs, dans le but de générer une croissance du patrimoine sur le long terme. Il représente un indice obligataire mondial aussi précisément que possible.

- Fonds obligataire mondial à gestion quasi indicielle
- Application des critères de durabilité Raiffeisen Futura afin de pondérer davantage les titres durables et d'éviter, autant que possible, les titres non durables (www.raiffeisen.ch/placements-durables)
- Couverture des risques de change

- Catégorie de parts I (distribution)
- Convient aux investisseurs avec une disposition modérée à prendre des risques
- Catégorie de parts I réservée aux investisseurs qualifiés

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

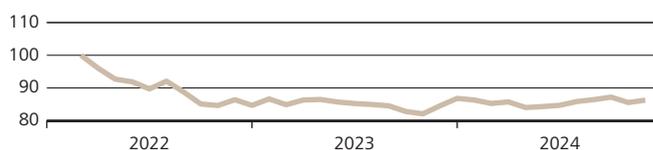
Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2024 01.01.-29.11.	2023	2022 01.03.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	0.87	-0.63	2.54	-15.34	n.a.	n.a.
Indice	0.85	-0.56	2.03	-12.96	n.a.	n.a.

Indice de référence: ICE Global Developed Markets Large Cap Excluding CHF, Securitized & US Taxable Municipals CHF Hedged Custom Index

Evolution de la valeur

Prix d'émission en CHF par part (distribution réinvestie)



Ces chiffres se réfèrent au passé et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ils ne tiennent pas compte des commissions et frais lors de souscription ou de rachat. Source des données et graphiques (sauf indication contraire): UBS Asset Management.

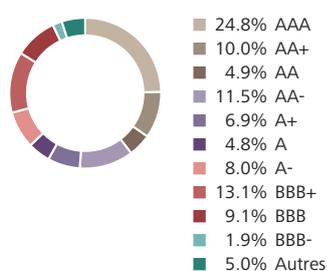
Données sur le risque

Volatilité*	4.77%
Sharpe Ratio* (Taux sans risque: 1.36%)	0.14
Tracking Error*	0.26%
Jensen's Alpha*	-0.18
Bêta*	0.96
Durée modifiée moyenne	6.60
Rendement à l'échéance en CHF**	0.81

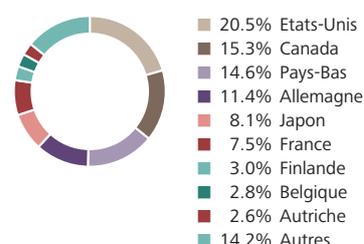
* annualisée sur 1 an

** couverture de change prise en compte

Qualité des titres



Répartition par pays



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Direction du fonds	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Gestion du fonds	Raiffeisen Suisse société coopérative
Commission de gestion p.a.	0.18%
TER (au 30.09.2024)	0.20%
Prix de lancement	100.00
Date de lancement	01.03.2022
Dernière distribution (ex)	10.07.2024
Distribution	1.76
Clôture de l'exercice	31 mars
Valeur fiscale au 31.12.2023	84.95
N° de val.	114 426 969
N° ISIN	CH1144269698

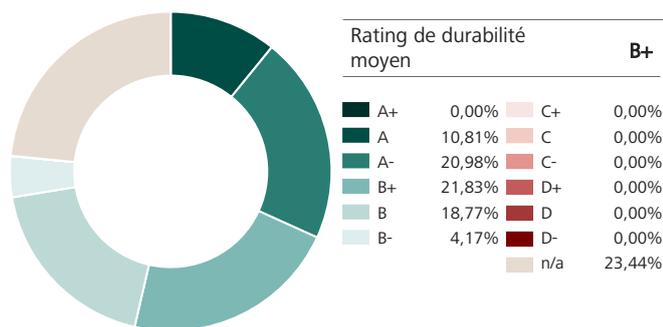
Données actuelles en CHF

Valeur d'inventaire nette	82.37
Plus haut 12 derniers mois	85.12
Plus bas 12 derniers mois	81.14
Fortune du fonds en mio.	152.48

Positions principales des obligations

Nordrh.-Westfalen, State of-REG-S	4.375%	16.02.27	0.8%
Amgen INC 5.600%	02.03.43		0.8%
Renten 4.125%	06.02.31		0.8%
Kreditanstalt für Wiederaufbau 2.050%	16.02.2026		0.8%
Verizon 3.400%	22.03.41		0.8%
BNG Bank NV-REG-S 0.875%	18.05.26		0.8%
NXP BV / NXP Funding LLC 4.400%	01.06.27		0.8%
Gibacn 1.450%	14.09.26		0.8%
Nederl. Waterschapsbank NV-REG-S	4.000%	01.06.28	0.8%
NXP BV/NXP funding LLC/NXP USA INC	3.875%	18.06.26	0.8%

Rating de durabilité



Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
Euronext NV	A	1,14%
Netherlands	A	3,96%
Finland	A	2,89%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
Cigna	B-	0,81%
Eli Lilly and Company	B-	0,43%
East Japan Railway Company	B-	0,81%

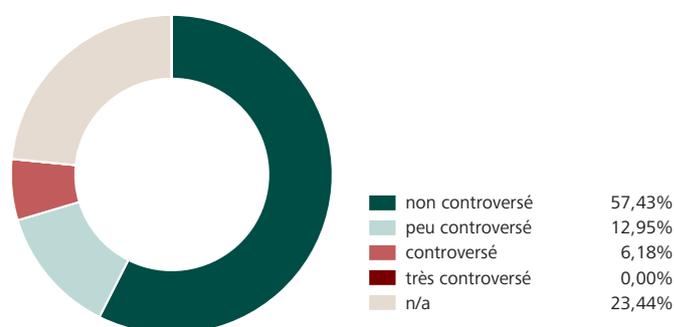
Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Emissions (total en tCO ₂ eq)	7'517,64
- Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	865,30
- Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	463,04
- Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	6'189,31
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	49,30
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	622,56

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 36,46%
Degré de couverture de l'intensité: 40,78%

Pratiques controversées



Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Terna	2'950,23	0,05%
Red Eléctrica Financ. S.A.U.	2'810,88	0,35%
Red Electrica de España SA	2'810,88	0,06%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Microsoft Corporation	controversé	1,15%
ASTRAZENECA FINANCE LLC	controversé	0,95%
AstraZeneca	controversé	0,35%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 47,11%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Degré de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité sont disponibles. Les chiffres clés en matière de durabilité font référence aux actions, aux obligations et aux placements collectifs qui investissent dans les deux catégories de placement susmentionnées. Pour des raisons méthodologiques, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et les objectifs de développement durable ne sont pas déclarées pour les Etats.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées sont des événements causés par des entreprises et des Etats qui ont des effets négatifs sur l'environnement et la société, ou qui présentent des points faibles en matière de gestion d'entreprise. Celles-ci sont évalués en fonction de leur gravité.

Approche de durabilité primaire appliquée

- Exclusions Best in class Intégration ESG
 Engagement Exercice du droit de vote

Approches de durabilité*

Exclusions

Le terme d'exclusions désigne l'exclusion systématique de certains émetteurs d'un portefeuille au motif que leurs activités commerciales ne respectent pas des normes ou des valeurs ou que des risques sont anticipés.

Best in class

L'intégration de facteurs ESG dans le processus d'investissement s'opère par la sélection de titres jugés globalement positifs en comparaison au sein d'un secteur par rapport aux facteurs ESG pris en compte. Cette approche structure le portefeuille de manière à obtenir de meilleurs résultats qu'un groupe de référence en termes de durabilité sur la base de critères contraignants (éviter de mauvais titres par rapport à la concurrence).

Intégration ESG

L'intégration ESG consiste à inclure directement les opportunités ou risques ESG dans l'analyse financière traditionnelle et dans les décisions de placement prises par les gestionnaires d'actifs, sur la base d'un processus systématique et de sources de recherche appropriées.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice du droit de vote

Ce terme désigne le fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant activement leurs droits de vote sur la base de principes ou de directives liés à la durabilité. Dans le cas des placements collectifs, la direction du fonds exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: www.raiffeisen.ch/placements-durables

* En référence à l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations pour les fortunes collectives se référant à la durabilité du 30 septembre 2022.

Opportunités

- Large diversification: les risques sont bien répartis grâce au mélange d'obligations de différentes durées affichant une qualité de crédit élevée (Investment Grade), provenant d'émetteurs de différents pays et secteurs.
- Durabilité: le fonds répond aux critères de durabilité définis et porte le label Raiffeisen Futura. S'alignant sur un indice sous-jacent, il utilise cependant une approche systématique afin de pondérer plus fortement les titres durables et d'éviter autant que possible les titres non durables.
- Protection de l'investisseur: le fonds étant soumis à la loi sur les placements collectifs, le capital investi a valeur de patrimoine spécial, ce qui vous garantit, en tant qu'investisseur, une protection élevée.

Risques

- Fluctuations de valeurs: des fluctuations de cours liées à l'évolution des marchés, des secteurs économiques, des entreprises et des taux d'intérêt ne peuvent être exclues. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent.
- Risque de crédit: les obligations qui affichent une qualité de crédit inférieure présentent généralement un risque de défaillance plus élevé que celles dont la qualité de crédit est supérieure. Si la solvabilité d'un débiteur est dégradée ou si ce dernier manque à ses obligations, des pertes de cours sont possibles.
- Dérivés: l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut descendre en deçà du prix auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur www.raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur www.raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de la direction du fonds UBS Fund Management (Switzerland) AG, Aeschenvorstadt 1, 4051 Bâle et auprès de la banque dépositaire UBS Switzerland AG, Zurich. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur <https://report.raiffeisen.ch/fr>). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquiescer, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.